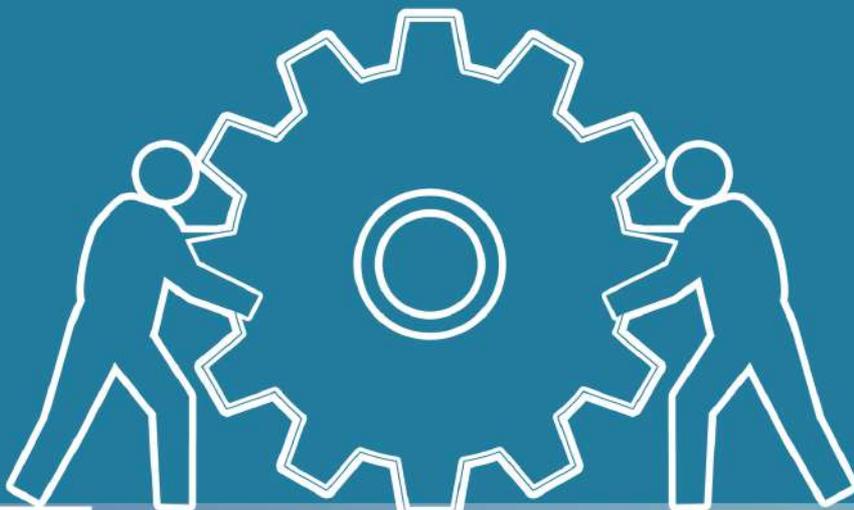


HORS-SÉRIE



**CAHIERS
DU CIRIEC**

FRANCE 3

**MUTATIONS DU MONDE, ENJEUX ET DÉFIS
CONFÉRENCE DES 70 ANS DU CIRIEC FRANCE**

 **PURH**

SOMMAIRE

Ouverture 5

Patrick BERNASCONI président du CESE

Alain ARNAUD président du CIRIEC

Introduction : Jacques FOURNIER, président d'honneur du CIRIEC 7

Évolution du monde, mutations de la société et État sociétal 9

Aurélië CHOMPRET secrétaire générale de l'IPSE

Hélène FAUVEL, présidente de la section de l'économie et
des finances au CESE

Nathalie COUTINET, économiste, maître de conférences,
université de Paris XIII

Pascal MICHARD président de la MACIF

Jérôme SADDIER président de ESS-France

Grand témoin : Louis GALLOIS, ancien président de grandes entreprises publiques, ancien président de la Fédération des acteurs de solidarité 26

Enjeux et défis économiques, sociaux et environnementaux : quelles réponses de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire ? 30

Anne-Catherine HUSSON-TRAORE, directrice générale de
NOVETHIC

Elisabeth JAVELAUD, experte en transition écologique,
administratrice de Galilée.sp

Philippe LAURENT, maire de Sceaux, secrétaire général de
l'Association des maires de France

Michel PAPAUD, directeur général des services de
Grenoble-Alpes-Métropole

Bertrand SOUQUET président de l'Institut Montparnasse

Le CIRIEC, toute une histoire 44

Bernard THIRY, directeur général du CIRIEC-International

Léopold BEAULIEU, président d'honneur du CIRIEC-International,
président du CIRIEC-CANADA

Alain ARNAUD, président du CIRIEC-International
et du CIRIEC-France

CAHIERS DU CIRIEC FRANCE
N° 3

CONFÉRENCE DES 70 ANS DU CIRIEC FRANCE

Hors série

PRESSES UNIVERSITAIRES DE ROUEN ET DU HAVRE

Tous droits de traduction, d'adaptation, sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.

Mise en pages : Sarah Ruelle

© Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2021

Rue Lavoisier, 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

<http://purh.univ-rouen.fr>

ISBN : 979-10-240-1659-7

PRÉFACE

Répondant à l'appel d'Edgard Milhaud, fondateur du CIRIEC International, Léon Jouhaux, Paul Ramadier, Albert Gazier, Gabriel Ventéjol créèrent le CIRIEC France en janvier 1950, avec le soutien de hautes personnalités de l'époque, Léon Blum, Edouard Herriot, Guy Mollet, Justin Godart, entre autres. Il s'agissait d'organiser un point de rencontre de responsables remplissant des fonctions diverses, travaillant tous en faveur d'une économie fondée sur la sauvegarde de l'intérêt général et la réalisation d'une véritable démocratie. Coopérateurs, dirigeants d'entreprises nationales, élus locaux, parlementaires, syndicalistes, mutualistes, chercheurs et universitaires attachés aux problèmes économiques et sociaux, se retrouvèrent ainsi au CIRIEC avec le souci commun d'étudier les formes d'économie d'intérêt collectif et d'en promouvoir les résultats.

70 ans après, le CIRIEC France est encore et plus que jamais dans cet état d'esprit et cette démarche. Il constitue toujours un lieu de rencontre d'universitaires et de praticiens s'impliquant dans la recherche de modèles économiques tournés vers l'intérêt collectif. Parce que si nous sommes passés d'un ancien monde à un nouveau monde avec la mondialisation et les progrès technologiques, il n'en demeure pas moins que les problématiques économiques et sociales restent identiques, auxquelles s'ajoutent avec plus d'intensité les enjeux et les défis environnementaux et désormais sanitaires.

En organisant une conférence pour célébrer ce soixante-dixième anniversaire sur le thème « Mutations du monde, enjeux et défis » dans ce lieu hautement symbolique du Conseil économique, social et environnemental, le CIRIEC France a souhaité tout comme au premier jour réunir dans cette tradition d'échanges des personnalités aussi diverses que des universitaires, des élus locaux, des syndicalistes, des mutualistes, des dirigeants

d'entreprises publiques, diverses mais toutes attachées à l'intérêt général et à l'amélioration du système économique pour plus d'égalité, de solidarité et de démocratie.

Ce présent Cahier du CIRIEC France reprend *in extenso* les riches interventions de ces personnalités, et nous vous invitons à en prendre connaissance avec intérêt, ce que vous pouvez également faire sur YouTube : <https://bit.ly/2M8HBTc>.

Alain Arnaud,
Président du CIRIEC France
www.ciriec-france.org

ÉVÉNEMENT SOUTENU PAR



MUTATION DU MONDE, ENJEUX ET DÉFIS

26 octobre 2020
Conseil économique social et environnemental

M. PATRICK BERNASCONI

Monsieur le président,
Cher Jacques Fournier,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour vous souhaiter la bienvenue ici, au Conseil économique, social et environnemental.

J'ai le plaisir aujourd'hui de vous accueillir dans cet hémicycle dans des conditions encore de présence forte. Je ne sais pas si ces conditions vont évoluer dans les jours qui viennent. En tout cas, je suis très heureux de vous voir ici dans cet hémicycle du CESE, à l'occasion du 70^e anniversaire du CIRIEC, le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative.

En effet, nous célébrons ce lundi 26 octobre l'anniversaire de cette organisation scientifique fondée par Edgard Milhaud, organisation qui a fait depuis sa création de la recherche scientifique un objet de paix, de coopération internationale, de politique publique au sens le plus noble du terme, le plus collectif, en réunissant des chercheurs et des acteurs différents, et

ceci dans différents pays, autour du thème de l'économie, évidemment collective.

Le CIRIEC irrigue la réflexion à propos de l'action publique dans ce domaine, grâce à ses travaux et ses recherches. La dimension sociale et collective de cet organisme ne me semble pas étrangère à la vision même de son fondateur, M. Edgard Milhaud, lorsqu'il considérait que la guerre est un crime. C'est précisément ce militantisme pour la paix, à l'origine du CIRIEC, qui fait tout particulièrement résonner, en ces murs, l'anniversaire de celui-ci.

De fait, le premier président du Conseil économique à l'époque, ancêtre du CESE, Léon Jouhaux, fut lui-même un partisan de la paix. Son engagement en faveur de celle-ci fut récompensé par un prix Nobel, un prix Nobel de la paix en 1951. Et comme on ne détruit pas ce que l'on remplace, pour reprendre une expression chère à Léon Jouhaux, le CESE n'a pas détruit l'esprit originel du Conseil économique en prenant sa suite.

On le voit donc à travers nos fondateurs, nous partageons des valeurs communes. Au-delà de ces résonances originelles, j'ai le sentiment sincère que le CIRIEC que nous fêtons aujourd'hui correspond quelque part à l'ADN du Conseil économique, social et environnemental.

Tout d'abord, ce sentiment est motivé par les missions du Conseil, au premier rang desquelles la proposition d'orientation économique au service de l'intérêt général et du collectif. Il faut savoir, par exemple, que les axes stratégiques du Conseil pour cette mandature sont évidemment autour des transitions écologiques, climatiques, numériques, territoriales, mais aussi dans un esprit de cohésion sociale. À travers évidemment la publication d'avis, de rapports, de travaux, le CESE se veut et se doit d'être une force de proposition pour éclairer les politiques publiques. Ce rôle, je le pense, correspond aussi à votre institution.

En outre, il me semble percevoir des similitudes sur le plan humain en observant les membres composant nos deux organisations. Je tiens à ce propos à saluer Jean-Louis Cabrespines et Yves Kottelat, tous deux membres actifs de votre gouvernance et conseillers impliqués, très impliqués dans les travaux du CESE.

Cela étant, nous n'avons pas précisément les mêmes missions et les mêmes objectifs. En ce qui concerne le CESE, sa réforme actuellement en discussion au Parlement ancre et consolide son rôle constitutionnel d'éclairage des pouvoirs publics. Cette mission n'est pas anodine en période troublée, incertaine, où l'avenir semble avoir cessé d'occuper la place qui lui revient. À ce titre, la société civile organisée, représentée ici au Conseil et dont vous êtes les acteurs à part entière, doit jouer pleinement son rôle. C'est en effet collectivement que notre société doit réussir à se relancer en tirant les leçons de cette période très singulière. Grâce à la présente réforme de notre institution, cette dimension collective sera accrue. L'organisation de la Convention citoyenne pour le climat ou encore la synthèse au sortir du confinement des revendications, constats et propositions formulés par nos concitoyens sur les différentes plates-formes, montrent que le CESE peut réellement devenir un lieu privilégié de l'expression citoyenne.

Votre présence ici même est aussi porteuse d'espoir, d'espoir que nous réussions ensemble

à travailler sur l'avenir de nos sociétés ; d'espoir donc, que la parole de la société civile sera une fois encore essentielle à notre débat démocratique. Demain, je l'espère, nous regarderons les mois passés et en tirerons les conclusions nécessaires afin de nous tourner vers un avenir plus solidaire, plus juste, plus équitable. Le CESE prendra sa part dans la refondation et dans la relance de notre société dans son ensemble. Il n'est en effet pas de relance de l'économie sans considération des enjeux qui en découlent : justice sociale, préservation environnementale, solidarité nationale.

La présente situation sanitaire et les crises sociales et économiques qui lui sont concomitantes nous imposent, nous les acteurs de la société civile, de proposer aux pouvoirs publics des alternatives concrètes. Dès lors, l'annonce de la réinstallation d'un Haut Commissariat au plan illustre une réelle volonté de prise en compte du long terme afin de proposer les grandes orientations économiques, sociales, environnementales de notre pays.

Fidèles aux missions passées, le CESE et le Haut Commissariat au plan travailleront de concert. Le temps long, le rôle de boussole, l'éclairage des pouvoirs publics, au-delà de l'instantané, correspondent en effet à l'essence même de notre conseil. À travers celui-ci, mais également à travers d'autres organismes comme le CIRIEC, c'est la société civile dans son ensemble, dans sa pluralité, qui retrouvera la capacité de se projeter, la possibilité de proposer.

Je vous remercie de votre attention.

[Applaudissements]

M. ALAIN ARNAUD

Monsieur le président, merci tout d'abord de votre présence, présence qui nous honore ; vous êtes le président de la troisième chambre constitutionnelle de la République, et nous y sommes très sensibles.

Votre présence revêt aussi un caractère symbolique puisque le CESE et le CIRIEC ont

une filiation commune : vous l'avez cité, Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix, fondateur aussi de la CGT Force ouvrière. Évidemment, tout le monde sait dans l'histoire l'apport qu'il a exercé pour le mouvement social d'une manière générale.

Je voudrais profiter de votre présence aussi et, au-delà de vous, de l'ensemble des conseillers, pour dire combien au CIRIEC nous suivons et apprécions les travaux du CESE. Ils sont pour nous inspirants. Peut-être faudrait-il qu'ils le soient un peu plus pour les politiques publiques, mais c'est la vie. D'autant que nous avons deux conseillers, comme vous l'avez indiqué, présents dans nos instances.

Dans la période que nous traversons, cette crise, cette transition, c'est vrai que nous devons unir nos forces, nos réflexions, nos travaux pour faire en sorte que demain ne soit pas pire qu'hier. Nous avons tous les uns et les autres des défis importants à relever. C'est un peu l'objet de cette conférence avec des experts qui pourront nous apporter leur science.

Enfin, nous sommes réunis dans cette troisième chambre de la République et je ne voudrais pas que l'on passe sous silence ce qui s'est passé d'horrible il y a dix jours, mais ce qui s'est passé d'horrible également il y a plusieurs mois, plusieurs années, et toutes ces victimes que nous déplorons, victimes de l'obscurantisme. On ne sait pas trop où tout cela nous mènera.

Je voudrais que nous ayons, si vous le permettez, Monsieur le président, une pensée pour tous ceux qui ont été ces victimes-là et je vous demanderai avec votre permission d'avoir un moment de recueillement.

L'assemblée observe une minute de silence

M. ALAIN ARNAUD

Merci encore, Monsieur le Président, de votre présence.

Je vais demander à M^{me} Catherine André d'animer les débats et de passer à la suite de l'ordre du jour.

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Bonjour à toutes et à tous. J'ai l'honneur et le plaisir d'animer les deux tables rondes cet après-midi.

Nous avons d'abord une intervention de M. Jacques Fournier, président d'honneur du CIRIEC. Si vous voulez monter à la tribune, je vous en prie. La parole est à vous.

M. JACQUES FOURNIER

Bonjour à tous. Je suis personnellement très sensible à l'honneur que l'on me fait en me demandant d'ouvrir cette demi-journée de réflexion et d'échanges qui marque le 70^e anniversaire du CIRIEC France.

Je vais être très bref, car M^{me} André, avec une compétence que je n'ai plus, va diriger vos débats. Je me bornerai pour ma part à évoquer en quelques mots la vie du CIRIEC France et l'évolution de ses rapports avec le CIRIEC-International au cours de ces sept décennies.

Quelques noms s'imposeront au passage. Je ne pourrai qu'évoquer le parcours de ceux qui les ont portés et je suis sûr que vous excuserez les quelques éléments de fierté nationale que je n'ai pu m'empêcher de faire figurer dans cette courte intervention.

En effet, nous avons été les premiers. Certes, depuis les années 1950, ce sont nos amis belges qui sont à la barre du CIRIEC-International, sous l'autorité de Bernard Thiry et de Barbara Sak, et avec toute l'équipe des chercheurs et des praticiens qui sont réunis à Liège. Mais n'oublions pas que l'impulsion initiale est venue de France. C'est un Français, Edgard Milhaud, qui, après une longue carrière politique en France sous la bannière socialiste, a depuis Genève créé en 1947 le CIRIEC-International. Et c'est encore lui qui, en 1950, va aider à Paris à la constitution de la section française, l'une des toutes premières de notre organisation, section française qui, quelles que soient les difficultés de parcours qu'elle a pu connaître, aura toujours joué un rôle important.

S'ouvre alors une période au cours de laquelle ce sont de grands noms du mouvement syndical et de la gauche réformatrice qui présideront le CIRIEC France : Léon Jouhaux, Paul Ramadier, Albert Gazier, Gabriel Ventéjol. Le CIRIEC s'installe alors dans les locaux qu'il occupe toujours aujourd'hui, avenue du Maine, au siège de la Confédération Force Ouvrière. Partenariat sympathique, en pleine indépendance réciproque, dont je tiens ici à saluer la solidité et la cordialité.

Certes, les divisions de la gauche française, politiques et syndicales, ont pu momentanément compromettre parfois l'efficacité du CIRIEC, mais il a tenu le coup et il a retrouvé dans les années 1980, notamment avec Jean-Bernard Gins, qui venait du Crédit Coopératif, et François Soulage, qui fut délégué interministériel à l'économie sociale, une nouvelle vigueur.

C'est de la fin de ces années 1980 que date mon arrivée dans l'organisation. En tant que président de la SNCF, j'avais suivi ses activités, j'avais participé à ses travaux, notamment par une intervention au congrès de Portoroz en 1990. Mais c'est seulement après avoir quitté l'entreprise ferroviaire que j'ai pris en 1995 des responsabilités au CIRIEC. Je tiens à saluer tous ceux qui, depuis lors, ont travaillé avec moi et tout particulièrement évoquer la mémoire de deux universitaires avec lesquels j'ai alors coopéré : Lysiane Cartelier, hélas prématurément décédée, et Lionel Monnier, dont l'affectation territoriale et la spécialisation dans les problèmes de l'entreprise publique sont à l'origine de la forte implantation de notre point d'appui à Rouen.

C'est ensemble que nous avons écrit tous trois, Cartelier, Monnier et moi, en 1999, l'ouvrage *Critique de la raison communautaire*, dont j'ai la faiblesse de penser qu'il aura durablement marqué la pensée du CIRIEC.

Le CIRIEC France poursuit aujourd'hui sa lancée sous l'autorité à la fois souple et ferme de mon ami Alain Arnaud, dont je salue l'humour et la lucidité et dont le mandat est d'ores et déjà plus long que celui de tous ses prédécesseurs, et grâce à l'infatigable concours de notre secrétaire Nicole Guillard, toujours disponible et toujours

efficace. Les brèves que nous livre chaque mois Marcel Caballero touchent un large public et renforcent notre audience. Les cinq ouvrages qu'avec Philippe Bance nous avons publiés ou nous allons publier aux PURH, les Presses universitaires de Rouen et du Havre, sur la crise de 2008, les missions de service public, l'État stratège, l'éducation, le numérique font autorité. Et voici que nous nous lançons aujourd'hui, avec Jean-Louis Cabrespines et Michel Papaud, dans une recherche ambitieuse sur le thème « économie collective et territoire ».

L'économie collective regroupe tous les acteurs : services publics, entreprises de l'économie sociale et solidaire et ce que l'on appelle aujourd'hui les communs qui contribuent, dans l'intérêt général, à la satisfaction des besoins de la population.

Ce terme « économie collective » avait été abandonné par le CIRIEC International à un moment où il redoutait d'être accusé de promouvoir un collectivisme à la soviétique. Je ne peux que me féliciter de le voir aujourd'hui réhabilité et repris par la section française.

Vous m'autoriserez un dernier mot pour évoquer une question qui me tient à cœur et sur laquelle mon ami Léopold Beaulieu, dont je regrette l'absence en ce jour, m'aurait, j'en suis sûr, apporté le concours de la section canadienne : celle de la défense et de la promotion de la langue française. Je viens de m'exprimer dans cette langue, ce qui n'est pas totalement anormal s'agissant d'une manifestation du CIRIEC qui se déroule à Paris. Demain, dans nos réunions du CIRIEC International, nous pourrions utiliser, outre l'anglais, les langues qui sont parlées dans nos sections nationales, à savoir le français, l'espagnol et l'allemand. Mais là s'arrête la pluralité linguistique au sein de notre organisation. Au-dessus, c'est la dictature de l'anglais. La revue du CIRIEC International *Les Annales* n'est publiée qu'en langue anglaise. Tous nos travaux de recherches se déroulent à Liège, dans la même langue. Ainsi, en dépit de toutes les possibilités que nous offrent les technologies modernes, sommes-nous tous contraints

d'utiliser une langue qui n'est celle d'aucune de nos sections nationales ? Qu'il me soit permis de souligner une nouvelle fois l'anomalie de cette situation.

Je vous remercie de votre attention et je laisse maintenant place à votre débat.

[Applaudissements]

ÉVOLUTION DU MONDE, MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ ET ÉTAT SOCIAL

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup, Monsieur Jacques Fournier, pour votre intervention.

Nous allons passer au premier débat qui s'intitule « Évolution du monde, mutations de la société et état social ». Je pense que nous sommes trop nombreux pour venir nous installer ici, puisqu'on n'a pas le droit d'avoir plus de quatre personnes et vous êtes cinq intervenants, aussi je vous demanderai de bien vouloir soit venir l'un après l'autre ou intervenir de votre place.

Nous aurons donc cinq intervenants : Aurélie Chompret, Nathalie Coutinet, Hélène Fauvel, Pascal Michard et Jérôme Saddier.

J'invite, pour commencer, M^{me} Hélène Fauvel qui est présidente de la section économie et finances du CESE, à venir nous présenter un constat général de la situation qui est évidemment très inquiétante, notamment parce que vous avez présenté le rapport sur l'état de la France en juillet dernier et, à ce titre, je pense que vous pouvez nous donner une photographie complète de la situation et éventuellement peut-être déjà des réflexions sur les pistes à venir.

Je vous remercie. La parole est à vous.

M^{ME} HÉLÈNE FAUVEL

Je vous remercie.

Monsieur le président du CIRIEC France,
Monsieur le président d'honneur,

Chers amis, Mesdames et Messieurs,

Je mesure l'honneur qui m'est fait de me demander d'intervenir devant votre assemblée. Ce n'est pas, je crois, un hasard si vous avez choisi de la tenir ici, au Conseil économique, social et environnemental. Le président l'a dit tout à l'heure, il y a quand même de nombreuses analogies, même si ce n'est pas la même chose, entre ce que nous faisons ici et ce que vous faites. Il est revenu sur nos trois piliers : économique, social et environnemental.

En ma qualité de présidente de la section de l'économie et des finances, je souhaite vous parler d'un travail que nous faisons tous les ans, qui est obligatoire pour le Conseil économique, social et environnemental : c'est le rapport sur l'état de la France. Avant d'en venir au rapport sur l'état de la France de 2020, je voudrais tout de même vous dire que depuis dix ans, dans cette maison, à l'occasion de tous nos rapports sur l'état de la France successifs, nous avons alerté sur la montée des inégalités sociales, sur les dangers pour la cohésion sociale du fait d'une forme de défiance envers les élites, sur la fracture territoriale, finalement sur tout ce qui a abouti à la crise des gilets jaunes. Et là, subitement, on s'est aperçu qu'au Conseil économique, on disait des choses qui étaient un petit peu vraies.

Alors, en 2020, dans le contexte dans lequel nous nous sommes trouvés, nous avons choisi de ne pas faire notre rapport sur l'état de la France comme nous le faisons depuis quatre ans, c'est-à-dire sur la base du commentaire des indicateurs de développement durable, mais de le refondre complètement et de le refaire d'une tout autre manière, en demandant une collaboration à l'ensemble des formations de travail de cette maison.

Ce rapport sur l'état de la France 2020 se présente en deux cahiers. Je vous invite, si vous en avez le temps, à le consulter et je rappelle qu'il a été voté à l'unanimité dans cet hémicycle, ce qui est suffisamment rare pour mériter d'être souligné.

Nous avons donc demandé une collaboration à toutes les formations de travail qui sont

rassemblées dans un cahier et un deuxième cahier en fait la synthèse et une relative analyse. Et qu'avons-nous trouvé en confrontant nos points de vue, puisque dans cette maison, il y a des patrons, des agriculteurs, des professions libérales, des associations, des associations environnementales, des personnalités qualifiées, des syndicalistes ? Finalement, c'est comme une France miniature. Ce que nous avons trouvé, c'est que la crise sanitaire que nous avons connue et que nous connaissons toujours, a agi comme un puissant révélateur de fragilité existante. Fragilité existante, absence d'autonomie industrielle sur des produits manufacturés de première nécessité du fait d'une désindustrialisation peut-être pas suffisamment réfléchie, peut-être un peu trop conçue comme si la France allait devenir une nation de service et où il n'y aurait plus d'industrie, parce que l'industrie avait été perçue comme étant quelque chose d'un peu aliénant, d'un peu sale, mais il y a des produits qui nous ont fait cruellement défaut. C'est la première des fragilités.

Deuxième fragilité, la cohésion sociale, la grande pauvreté où certains de nos concitoyens ont été, plus que d'autres, exposés à la propagation du virus, du fait notamment du mal-logement sur lequel on ne s'est pas suffisamment penché. La montée, évidemment, du chômage puisque le confinement en a été ainsi et peut-être une forme d'incapacité collective à surmonter cette crise et à regarder les choses en face parce que nous n'étions plus habitués, parce que nous avons cru que finalement, la science pouvait tout vaincre et que nous n'étions plus en danger. Et ça, c'est quelque chose qui a été particulièrement vu.

Alors, sur ces fragilités existantes que nous avons déjà dénoncées, nous nous sommes demandé comment faire pour en sortir, parce que ce n'est pas tout de faire un constat, encore faut-il se demander ce que nous pourrions faire collectivement, dans l'intérêt général, pour préserver le bien commun.

Il y a bien sûr des grandes orientations qui reposent sur les trois piliers du CESE, mais ce

que collectivement nous avons mis en avant, c'est que pour sortir par le haut de la situation dans laquelle nous sommes, en embarquant tout le monde, eh bien nous avons besoin d'un projet collectif, et d'un projet collectif qui remette l'être humain au centre de nos préoccupations. Peut-être d'en finir avec le tout économique et partir de la question « de quoi avons-nous besoin ? » plutôt que « qu'est-ce qui va nous rapporter le plus d'argent ? ».

Je crois que c'est un proverbe indien qui dit que quand on aura pêché le dernier poisson, cueilli le dernier fruit et chassé le dernier animal, on se rendra compte peut-être que l'argent ne se mange pas. Je vous invite à méditer là-dessus et je sais que vous le ferez.

L'humanité a de grands besoins. Pour y arriver, peut-être avons-nous besoin d'un peu d'utopie. Aujourd'hui, nous vivons dans un modèle social qui, pour être menacé dans ses fondamentaux, n'en est pas pour autant un modèle social qui a fait ses preuves, qui a joué un rôle de puissant amortisseur, aussi bien après la crise financière de 2008 qu'il le fait maintenant, même si en termes de financement c'est peut-être un peu compliqué, mais il n'en demeure pas moins qu'il est utile. Aussi, promouvoir ce modèle social, promouvoir ce modèle collectif et pas collectiviste, où le bien portant paye pour le malade, le jeune paye pour le plus âgé, le riche paye pour le plus pauvre, c'est cela qui fonde notre cohésion sociale, nos principes et nos valeurs républicaines.

Alors, bien sûr, on peut dire oui, c'est facile de dire cela. Je crois que si l'on s'attaque à bras-le-corps aux causes qui ont produit la situation dans laquelle nous nous sommes trouvés, nous pouvons y arriver, et pour cela, évidemment, orienter l'économie vers des investissements productifs, relocaliser des productions, installer une fiscalité plus progressive, promouvoir des formations qualifiantes et de reconversion, indemniser les chômeurs à un niveau décent, revaloriser financièrement des métiers qui, plus que d'autres, pendant la crise que nous avons vécue, ont démontré leur utilité sociale.

C'est la raison pour laquelle, au Conseil économique, nous sommes convaincus – et d'ailleurs l'économie sociale et solidaire a toute sa place dans cette assemblée puisqu'elle y siège de fait – que l'économie sociale et solidaire non seulement a toute sa place, mais que peut-être cela peut être à elle de montrer le chemin sur l'intérêt général, la préservation du bien commun et placer plus que jamais l'être humain au centre de toutes les préoccupations, et donc d'éviter une austérité budgétaire récessive qui aggraverait le mal existant.

Il y a bien sûr la charge de la dette. Nous avons préconisé dans notre rapport peut-être une monétisation de la dette. Ce n'est pas aujourd'hui dans nos débats. Bien sûr que nous en décidons, mais ce qui est clair, c'est qu'aujourd'hui, je crois que nous n'avons pas le droit de compromettre le bien-être des générations futures et que, bien évidemment, pour cela, il faut que nous retrouvions collectivement, je n'ai pas dit ici vous et au CIRIEC France, mais collectivement dans notre pays, le sens de l'intérêt général qui ne saurait être la somme des intérêts particuliers, et le sens du temps long, c'est-à-dire cesser de mettre en place des choses en attendant un résultat immédiat. Il faut se dire qu'aujourd'hui, le travail que l'on fera, c'est du travail qui va donner résultat dans dix ans, dans vingt ans, mais pour les générations qui viendront après nous. Il faut cesser de penser le temps à l'aune de la vie humaine et se dire qu'on travaille toujours pour la postérité et pour ceux qui viendront après nous.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup, Hélène Fauvel.

J'appelle maintenant Nathalie Coutinet qui est économiste, maître de conférences à l'université Paris 13 et également membre des Économistes atterrés.

Peut-être tirer le panorama de comment on en est arrivé là. Une partie du constat a déjà été posée.

M^{ME} NATHALIE COUTINET

Bonjour. Je vous remercie. Je suis très honorée également d'avoir la parole dans cette assemblée.

Mes propos vont faire totalement écho à ce que vient de dire Hélène Fauvel.

En préparant cette intervention, je suis tombée sur un article de *La Tribune* écrit par deux économistes de l'ESSEC qui commentaient la nomination de Jean Tirole au Conseil scientifique et économique. Je n'ai pas résisté à vous lire quelques mots de cet article. Je les cite :

Ceux qui contestent les principes de la théorie économique orthodoxe contestent en réalité le modèle actuel d'organisation de nos sociétés, et notamment l'économie de marché. La société crise économique aujourd'hui, bien que déclenchée par une crise épidémique grave sans lien avec le marché, leur sert de prétexte pour accuser et remettre en cause l'organisation actuelle de la et présenter leur vision comme l'urgence du moment afin de renverser le système.

Ils continuent.

Son apparence, celle de la pensée hétérodoxe, est une construction qui peut être très sophistiquée en termes de vocabulaire, mais sa réalité est une variante de contrôle et de planification au niveau global, une entreprise autogérée ou coopérative au niveau microéconomique.

Ils poursuivent et je m'arrêterai là dans la citation de ces deux professeurs :

Peu attiré par ces vieilles lunes à fort potentiel de création, de pauvreté et de destruction de l'environnement, le président de la République a préféré travailler avec les experts les plus reconnus de l'économie de marché. C'est pourquoi il y a sans surprise peu d'économistes marxistes ou d'économistes alternatifs dans ce conseil, l'heure étant à l'urgence, au bon sens et au réalisme.

Je vous cacherais pas que j'ai été assez édifiée à lire ces propos et j'ai trouvé que ces propos montraient à quel point les économistes orthodoxes se montraient totalement incapables de

penser la crise et ses conséquences. Je dirai même de penser les crises, les crises économiques, financières et écologiques. Penser que la crise sanitaire actuelle n'a aucun lien avec le modèle économique paraît hallucinant, alors que de nombreux experts ont montré qu'elle pouvait être considérée comme un signal d'alerte nous invitant à repenser notre modèle.

Si l'on prend comme exemple l'histoire économique depuis la crise de 1974, on s'aperçoit que les crises financières sont devenues plus fréquentes et plus sévères, que les inégalités au sein des nations se sont aggravées et que les économies dites de vieille industrialisation n'ont pas retrouvé un régime socio-économique stable. Ces évolutions n'ont que peu affecté la solidité de l'orthodoxie néolibérale parmi les économistes, et ceci en dépit d'événements majeurs qui auraient dû fissurer ce large consensus, mais qui ne restent contestés que par quelques économistes, dont je suis, mais qui sont peu écoutés par les gouvernements et les médias. Ceux-ci sont même qualifiés d'hétérodoxes pour mieux montrer leur marginalité.

Quels sont les événements auxquels je fais référence ? J'en citerai trois, mais ce n'est évidemment pas une liste exhaustive.

Le premier événement est évidemment la crise des *subprimes*. Cette crise qui s'est diffusée au reste du monde, a fait ressortir l'incapacité de l'orthodoxie non seulement à l'anticiper, mais même à la comprendre, si bien qu'une décennie plus tard, dans les cours d'économie financière, on enseigne encore l'hypothèse d'efficacité des marchés financiers développés par Fama dans les années 1960. Il n'a fallu qu'une crise encore plus grave que celle des années 1930 pour que ces économistes orthodoxes daignent s'intéresser à ce que disaient depuis des décennies certains auteurs, notamment Minsky, qui est un disciple de Keynes et qui a développé des travaux sur l'instabilité endogène du système financier. Cela n'empêche pas ces économistes orthodoxes, en tout cas certains d'entre eux, de continuer à prôner l'expansion et la dérégulation financière.

Mon deuxième exemple, c'est la crise écologique. La crise écologique a échoué à être régulée par les mécanismes de marché et, très clairement, les échecs du protocole de Kyoto montrent que ce n'est pas le marché qui pourra régler la crise écologique. L'économie orthodoxe s'est développée en désencastrant la société et donc la question sociale, mais aussi la nature, c'est-à-dire la question des ressources naturelles et de l'empreinte de l'activité économique, et a pensé une croissance endogène, illimitée et auto-entretenu. L'économie s'est développée comme dans une sphère autonome, sans lien avec son environnement social et naturel. Pourtant, l'exploitation de la nature paraît consubstantielle au mode de production capitaliste et elle est restée totalement absente des économistes orthodoxes, tandis que les écoles hétérodoxes, fortes de leurs traditions pluridisciplinaires, ont cherché dans les autres sciences sociales comme des clés pour comprendre et surmonter la crise écologique. Tandis que les économistes orthodoxes ont trouvé la solution dans des modèles dits à la Nordhaus (Nordhaus est un économiste américain qui a développé des équations de dommages pour modéliser les dégâts économiques), Nordhaus qui a eu le prix Nobel d'économie en 2018, mais dont les travaux sont aujourd'hui la cible de nombreux chercheurs, scientifiques et climatologues qui montrent que la sous-estimation de l'empreinte écologique de l'activité productive est extrêmement dangereuse pour la suite du développement économique. Et je fais référence ici, par exemple, aux travaux de Steve Keen.

Enfin, la troisième, c'est la crise sociale et la montée des inégalités dont parlait Hélène Fauvel tout à l'heure. Cette crise sociale et cette montée des inégalités ne trouvent non plus aucune solution dans les préceptes de l'économie libérale. La croissance économique ne suffit pas à réduire les inégalités et le ruissellement n'existe pas. Il en existe de nombreuses preuves dans l'histoire économique. Contrairement aux conclusions du modèle néoclassique, l'échange marchand ne laisse personne insatisfait et la

mondialisation ne fait pas que des gagnants. Les dépenses publiques ne sont pas un poids, mais un facteur de croissance. La protection sociale joue un rôle majeur en temps de crise, et la crise sanitaire et le recours massif de l'État à des dispositifs de protection sociale en font la preuve.

Je terminerai cette énumération en rappelant les effets dévastateurs du New Public Management sur l'hôpital ou l'université. Cela n'empêche pas certains économistes de faire la chasse à l'hétérodoxie accusée de nier les avancées de la science économique. Je fais référence ici au livre de Cahuc et Zylberberg sur le négationnisme économique.

Alors, bien évidemment, au contraire de tout cela, la crise économique actuelle doit nous inviter à repenser notre modèle, ce qui, pour les orthodoxes, devrait les inviter aussi à repenser les termes qui en font l'efficacité. Mondialisation, éclatement des chaînes de valeur, production à flux tendu, division plus poussée du travail, digitalisation comme nouveau Graal de l'organisation du travail et surtout le marché comme seule et meilleure instance de coordination.

Cette crise rend aussi caducs les discours antérieurs, comme celui de Macron il y a deux ans, lorsqu'il s'adressait à une aide-soignante du centre hospitalier de Rouen. Il justifiait l'austérité budgétaire appliquée au secteur hospitalier en déclarant, vous vous en souvenez tous : « Il n'y a pas d'argent magique. Si la dette frôle les 100 % de PIB, ce sont nos enfants qui vont payer », déclarait-il. Ce qui, d'ailleurs, est un non-sens économique.

Mais aujourd'hui, confronté à la crise économique et sanitaire, il explique que tous les moyens seront mis en œuvre pour juguler la Covid-19. C'est l'avènement de « quoi qu'il en coûte » et peu importe si la dette publique dépasse aujourd'hui 120 % du PIB. On pourrait faire les mêmes comparaisons avec sa phrase sur le « pognon de dingue ». On peut aussi s'interroger sur les causes de ces dérapages budgétaires : est-ce qu'ils sont liés aux aides sociales, aux minimas sociaux ou aux dégâts de

la crise des *subprimes*, à la baisse des impôts sur les entreprises ?

Lorsque, après la crise des gilets jaunes, le gouvernement a débloqué 10 milliards pour les plus pauvres, les commentateurs économiques des chaînes info se sont déchaînés. Quand le gouvernement dépense sans compter pour soutenir les entreprises, on ne les entend plus.

Les mutations à venir peuvent émerger d'un nouveau modèle. Ce nouveau modèle doit reposer sur de nouveaux concepts et de nouveaux acteurs qui portent des valeurs sociales et écologiques. Les termes d'efficacité de ce modèle post-crise sont circuit court, traçabilité, sécurité des approvisionnements, autonomie productive, planification et coordination stratégique par la puissance publique, socialisation par le travail, sécurisation par le salariat et surtout, transition écologique.

La crise sanitaire a aussi montré, quoi qu'en pensent les auteurs de l'article de *La Tribune*, que le coronavirus a un lien avec le modèle économique actuel. Tous les scientifiques s'accordent sur le rôle de destruction des habitats naturels des animaux dans la propagation à l'homme de virus d'animaux, ce qu'on appelle les zoonoses.

Je terminerai par une note d'espoir, l'espoir qu'offrent les réflexions menées aujourd'hui par les tenants du Green New Deal ou du nouveau contrat social.

Ce Green New Deal correspond à un ensemble de mesures portées aujourd'hui par l'aile gauche du Parti démocrate aux États-Unis, ainsi que par des élus de gauche au Parlement européen. Il repose sur deux axes forts : les programmes d'investissements publics pour organiser la transition écologique et un renforcement massif de la protection sociale. Les mesures envisagées dans ces propositions sont inspirées par ce qu'on appelle la théorie monétaire moderne et par les travaux de l'espace keynésien. C'est donc bien plus qu'un plan de relance par le biais d'investissements publics dans les infrastructures de la transition écologique. Il s'agit d'une mise en œuvre d'une planification d'activités au

service de l'intérêt général, la transition écologique par exemple, en imposant ainsi de fait une redéfinition des moyens de production et des modes de consommation.

Pour terminer, je rappellerai également que, alors que nos économies peinent à repartir, une relance budgétaire est appelée de ses vœux par la Banque centrale européenne, Banque centrale européenne à qui l'on pourrait difficilement faire un procès en marxisme !

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup, Nathalie Coutinet.

J'appelle maintenant à la tribune M. Jérôme Saddier, président d'ESS France. Vous êtes également vice-président délégué du Crédit Coopératif.

En préparant ce débat, je me posais des questions, notamment que peut faire l'économie sociale et solidaire face à ces constats très inquiétants, et vous me disiez qu'en 2008, il y avait une vraie résilience de l'économie sociale et solidaire et que c'était un petit peu plus compliqué face à la crise Covid aujourd'hui.

M. JÉRÔME SADDIER

Exactement, Catherine. Bonjour à tous.

Je ne veux pas être trop dépressif ou déprimant. Néanmoins, avant de venir à cette question, je veux créer le fait du contexte dans lequel nous évoluons et dans lequel l'économie sociale et solidaire évolue également bien sûr, en recontextualisant par rapport à ce qu'est le CIRIEC et ce qu'il a apporté depuis soixante-dix ans, à savoir qu'il est né finalement de l'après-guerre, dans un contexte où la reconstruction, via la paix, via la justice sociale, via la recherche du bien commun, s'appuyait notamment beaucoup sur la Déclaration de Philadelphie, et avec évidemment - ce n'est pas mon sujet maintenant - des éléments de programmation qui ont beaucoup inspiré les travaillistes et appelaient à une forme de régulation dont la plupart des formes économiques pouvaient tirer parti.

Évidemment, tout ceci a volé en éclats dans la fin des années 80. Je ne suis pas économiste de formation, je ne me permettrai pas d'aller sur ce terrain-là, mais évidemment que le consensus de Washington qui s'en est suivi avec la dérégulation, la confiance inébranlable dans le marché, a fait qu'on en arrive aujourd'hui à des absurdités totales. Et même, cela vient d'être dit par Nathalie Coutinet, même dans le débat actuel, le refus de voir les causes systémiques de la crise sanitaire saute aux yeux.

Pour sombrer dans la caricature, même le prix Nobel en économie, qui vient d'être attribué à deux chercheurs en théorie des jeux, montre qu'on récompense des chercheurs qui « ne servent à rien » puisque, grosso modo, c'est vraiment de la théorie absolue qui ne se vérifie jamais. Pour le coup, cela s'est à peu près démontré. On est dans un contexte où la recherche du bien commun n'est plus un objet de politique publique, puisque cette confiance dans le marché en tant que « régulateur absolu » l'emporte sur tout le reste.

Il faut bien noter quand même qu'en dépit de quelques îlots de résistance, on a un peu de mal à voir d'où peut sortir l'alternative organisée, je ne veux pas dire la réflexion alternative ; elle existe, les pratiques alternatives existent aussi, mais la façon d'articuler tout cela, fort heureusement très modestement, mais le CIRIEC fait partie de ces lieux où l'on essaie d'articuler les choses et, pour dire quelques mots de l'économie sociale et solidaire qui se reconnaît parfaitement dans l'objet du CIRIEC, qui consiste à faire en sorte que l'économie collective sous toutes ses formes puisse être valorisée sur le plan scientifique et sur le plan pratique, on essaie évidemment d'y contribuer.

Juste pour dire quand même que l'ESS, par rapport à ce que j'ai évoqué en termes de contexte économique, s'est développée en marge. Cela explique d'ailleurs en grande partie sa situation actuelle. Elle n'a pas vraiment été touchée par le reflux des années 1990. Elle était finalement assez peu collectiviste, même si elle se voulait collective. Donc, en fait, elle

n'a pas été frappée par le moindre recul par rapport à l'offensive libérale du moment. C'est plutôt maintenant, à vrai dire, qu'elle pourrait être potentiellement concernée, même si les activités les plus régulées, et c'est le grand paradoxe, notamment les activités financières de la banque et l'assurance, se sont trouvées embarquées dans les contradictions de cette régulation, puisqu'il s'agit de se faire concurrence avec la plus forte réglementation possible, ce qui est quand même assez paradoxal, y compris sur le plan théorique, encore plus sur le plan pratique, mais en tout cas sur le plan théorique cela ne se défend pas trop.

Pour autant, on a une économie sociale et solidaire qui, depuis des années, est toujours innovante, toujours dynamique, toujours très territorialisée, portée beaucoup par les coopératives et les associations. Les mutuelles, malheureusement, subissent cette réglementation, mais une économie sociale et solidaire qui reste en marge, en marge des débats économiques malheureusement, en marge de la puissance politique qu'il faudrait avoir aussi dans la société et, du fait de cette marge, s'auto-régule, souvent par ses propres statuts, mais en rien, malheureusement, ou en pas grand-chose, elle n'essaye de faire système ou norme. C'est malheureux et c'est ce que j'ai voulu essayer de traduire il y a peu de temps, en disant que l'économie sociale et solidaire devait essayer de devenir la norme de l'économie de demain ; non pas remplacer tous les acteurs économiques, évidemment, mais en tout cas par ses pratiques essayer de l'inspirer.

Quels sont aujourd'hui les débats et les grands défis auxquels l'ESS doit s'attaquer ?

D'abord, les débats, il faut bien admettre que ce n'est pas elle qui en donne la tonalité, et c'est aussi un peu malheureux, alors même qu'il faudrait aujourd'hui parler de la construction de nouvelles solidarités, de la place de l'entreprise dans la société, de la démocratie tout simplement au vu du contexte dans lequel on évolue. Malheureusement, elle ne fait pas ou très peu les débats de société.

Quels sont les débats qui s'imposent à elle pour autant, dans lesquels elle est convoquée pour donner son avis ? Par exemple, que penser du capitalisme responsable, puisque cela fait partie aujourd'hui des éléments de langage, comme on dit de nos jours, de certains ?

Je pense que le capitalisme ne sera vraiment responsable que lorsqu'il rendra compte à d'autres parties prenantes que ses seuls actionnaires. C'est un débat que l'on n'a pas pu avoir au moment de la loi Pacte. Je salue la MACIF et son directeur général qui, aujourd'hui, dans Le Monde, reprend ces éléments, mais je l'avais écrit avant, je ne fayotte pas, c'est marqué, mais dans le cadre de la loi Pacte c'est un débat que j'avais eu avec Nicole Notat et Jean-Dominique Senard : cela va évidemment dans le bon sens, mais on va forcément se heurter à un sujet ; tant que le pouvoir appartient à la gouvernance, elle-même composée essentiellement voire uniquement des actionnaires, il sera compliqué d'arbitrer dans le sens que vous imaginez dans l'entreprise des missions, notamment.

C'est un débat qui n'est pas forcément celui de l'économie sociale et solidaire, celui du capitalisme responsable. Pour autant, je ne vois pas comment elle pourrait s'en désintéresser, parce qu'on ne peut pas nier le fait qu'il y a un débat sur l'entreprise aujourd'hui dans la société, sur le sens qu'elle porte, sur la nature de la production de valeurs qui est la sienne et je ne vois pas comment les entreprises de l'économie sociale, a fortiori pour celles qui sont vraiment identifiées comme des entreprises, pourraient s'en désintéresser, a fortiori lorsqu'elles ont des choses intéressantes à dire. Je veux croire toujours, et peut-être est-ce un sujet d'objectivation pour le CIRIEC, qu'il y a un lien entre les statuts que se choisissent ces entreprises de l'économie sociale ou les règles qui en découlent et la nature de la production de valeurs, évidemment de la répartition de la valeur créée aussi.

C'est un sujet qui, d'un point de vue scientifique, est à mon avis insuffisamment documenté et je crois que dans l'économie sociale, on en a absolument besoin parce que, je l'évoquais tout

à l'heure, si l'on veut sortir un peu de l'enfermement dans lequel on nous a mis ou dans lequel on s'est parfois un peu mis tout seul aussi, on a l'obligation d'expliquer en quoi les statuts de l'économie sociale et solidaire peuvent demain inspirer la norme. On a vu que dans la loi Pacte on n'a pas pu le faire parce qu'on était sous posture défensive ; on n'a pas pu empêcher ce qui allait dans le bon sens, c'est la moindre des choses, mais on n'a pas pu dire qu'il suffit parfois juste de transformer un peu son entreprise sur certains sujets pour fonctionner différemment. C'est passé complètement à côté du débat, malheureusement.

Deuxième débat qu'on nous « impose », parce que ce n'est pas l'ESS qui l'a choisi, c'est que l'ESS peut se limiter à une économie à impact. C'est le nouveau mot, l'impact, tout le monde doit avoir maintenant une mesure d'impact. Là aussi, j'émettrai quelques réserves, non pas que la notion d'impact soit inintéressante, avant on parlait plutôt d'externalité positive, maintenant c'est impact, c'est un mot anglais, c'est sans doute pour cela que c'est à la mode, mais de fait, c'est un sujet sérieux quand même. À l'Avise que je préside par ailleurs depuis une dizaine d'années, on était précurseur des différentes méthodologies de mesure d'impact et objectivement, à condition qu'elle ne soit pas normée, imposée, mais qu'elle soit bien appropriée à la structure qui entend s'y soumettre, la mesure d'impact est en effet un outil très intéressant.

Pour autant, est-ce que cela résume tout le sujet, tout le débat ? Non, parce qu'en fait, la plupart des choses que l'on fait dans l'activité économique d'une entreprise, qu'elle soit de l'ESS ou non d'ailleurs, ne résultent pas que de l'impact qu'on entend avoir sur la société par ses activités, etc., mais aussi, et *a fortiori* dans l'économie sociale, par l'engagement des personnes. C'est bien pour cela que, par ailleurs, nous contestons – je n'utilise jamais cette référence, mais je vais le faire quand même – le fait que l'ESS ne pèse pas 10 % du PIB. D'abord parce que je ne suis pas sûr que ce soit vraiment 10 %. Deuxièmement, parce qu'on mélange

beaucoup de choses. Troisièmement, parce qu'appliqué à ce que fait l'économie sociale et solidaire, le PIB est une notion qui n'a pas grand sens. Si l'on y réintroduit la production de valeur de l'engagement des personnes, on est évidemment bien au-delà de ces 10 % qui par ailleurs ne veulent pas dire grand-chose au vu de ce que l'on mélange.

Et puis, le troisième débat (il y en aurait d'autres, mais je n'en ai choisi que trois), c'est en quoi l'ESS peut-elle offrir des solutions d'approfondissement de la démocratie économique ? Même si on l'a un peu oublié, l'économie sociale et solidaire dans ses racines est une économie des besoins, assurément, on répond à des besoins non satisfaits, on s'auto-organise pour y répondre, on mutualise des moyens, on collectivise des solutions. D'ailleurs, la racine économie sociale ne vise pas la finalité, au départ, elle vise plutôt la façon de faire plutôt que la finalité dans l'histoire de l'économie sociale. Mais pour autant, c'est aussi un objet démocratique. La façon dont les organisations d'économie sociale ont permis à des citoyens de s'engager dans la réponse pour satisfaire leurs propres besoins en s'engageant eux-mêmes, en créant des organisations, en participant, en délibérant, en s'engageant plus généralement, est en soi une conquête majeure de notre système démocratique, et aujourd'hui y contribue encore pour beaucoup.

D'ailleurs, c'est aussi peut-être un autre sujet d'étude pour le CIRIEC ou pour des chercheurs de savoir si, dans des structures où les personnes sont plus engagées, plus participantes que dans d'autres, cela a un impact sur le comportement citoyen des personnes derrière, sur leurs intentions de vote par exemple ? Est-ce que le fait d'être plus engagé collectivement, plus responsabilisé, plus sensibilisé aux enjeux collectifs, a un impact sur son comportement de citoyen ? Spontanément, j'aimerais pouvoir dire oui, j'aimerais en avoir l'intuition, plus on mobilise des personnes autour des enjeux qui les concernent directement en dehors des rythmes politiques, plus cela influe le comportement citoyen. Je

suis pas sûr qu'on l'ait jamais mesuré. Si c'est le cas, il faudrait me le dire, cela m'arrangerait, cela m'éviterait d'en parler dans les colloques pour rien.

En l'occurrence, je ne vois pas comment nos organisations, nos entreprises qui sont des sociétés acapitalistes, certaines se disent anti-capitalistes par ailleurs, mais *a minima*, d'un point de vue juridique, acapitalistes, où le régime de propriété induit directement l'organisation de la démocratie au sein des entreprises, je ne vois pas comment on pourrait passer à côté des débats qui concernent aujourd'hui l'avenir de la démocratie. Il me semble que c'est un sujet qui devient sérieux, qui ne concerne évidemment pas que l'économie sociale, qui ne concerne pas que l'économie, qui concerne vraiment l'ensemble de la société. Nos organisations ont une pratique, elles ont donc une responsabilité. J'aimerais qu'on s'interroge et, au-delà, qu'on agisse dans l'économie sociale sur ces sujets.

Il se trouve que dans un passé, il y a quelques années, j'ai été conseiller de Benoît Hamon et on s'interrogeait à un moment sur ce qui était le point commun entre son portefeuille sur l'économie sociale et son portefeuille sur la consommation. À première vue, ce n'était pas très évident, même parfois un peu contradictoire. On est arrivé à la conclusion que c'était finalement un portefeuille qui consistait à rendre du pouvoir aux citoyens sur l'économie. Je crois qu'on en est là aujourd'hui. Chacun peut avoir le sentiment que les choses lui échappent sur le plan économique. La globalisation, la technicisation, l'acte de consommation n'encouragent pas les comportements citoyens, encore moins la compréhension des systèmes. Nous avons ce rôle-là, peut-être même seulement par pédagogie, peut-être même si possible par engagement, de faire en sorte que l'on fasse progresser la démocratie.

Les défis, en quelques mots (c'est bizarre parce que c'est le plus important que je vais traiter le plus rapidement). Je ne vais aussi en citer que trois, j'aurais pu en citer plus. Il me semble que l'économie sociale et solidaire se

caractérise beaucoup trop aujourd'hui par des segments d'activité assez connus. Quand on a une vision très caricaturale, on pense qu'on fait du social. Quand on est un peu plus au fait, on commence à savoir qu'il y a aussi des banques, des mutuelles, etc. Et puis, quand on est vraiment au courant, on constate qu'il y a tout un pan du commerce, de la production industrielle qui dépend aussi de l'économie sociale et solidaire. Néanmoins, cela reste très segmenté et on ne donne pas le sentiment d'appréhender des grands sujets qui, aujourd'hui, devraient être adressés, comme on dit en mauvais français, pour créer des nouvelles filières d'activité ou traiter de nouvelles problématiques.

Assurément, nous avons nos responsabilités non seulement dans la création de nouveaux droits pour répondre aux enjeux de cohésion sociale, nous l'avons fait, quand je dis « nous », je n'étais pas là, mais un certain nombre de personnes ici en sont les héritiers, mais quand il a fallu créer la protection sociale en France, il a fallu des mutualistes qui l'ont fait, pour ne prendre que cet exemple.

Il me semble que, aujourd'hui, on ne peut pas rester seulement dans son couloir en se disant qu'on va gérer au mieux ce que l'on sait faire, parce que très franchement, si c'est ainsi qu'avaient raisonné ceux qui ont créé nos mutuelles il y a plus d'un siècle maintenant, il ne se serait pas passé grand-chose. De même, s'ils avaient dû attendre la permission de l'État pour le faire, il ne se serait pas passé grand-chose non plus.

Par rapport aux enjeux en matière de cohésion sociale, de production de nouveaux droits, il me semble qu'on a l'obligation aujourd'hui de remonter sur nos chevaux.

C'est aussi, je pense, l'heure de la reconstitution des communs sous toutes les formes possibles que cela peut avoir, des communs de consommation, de production, de gestion des données. Et puis, il y a des sujets plus ou moins nouveaux, des sujets qui prennent de l'ampleur en termes de potentiel de transformation de la société, et si nous ne sommes pas

capables de les adresser (je déteste ce mot-là, je ne sais pas pourquoi je l'emploie), je pense qu'on passe à côté de quelque chose. Les questions de mobilité, on a vu notamment l'épisode des gilets jaunes, mais qui n'est qu'un révélateur, sont devenues fondamentales aujourd'hui comme élément de cohésion sociale. Les questions d'alimentation sont, au-delà de la question du bien-être, une question de santé publique. La question de la gestion des données est aussi un enjeu démocratique. La question de la production d'énergie est plus qu'un sujet stratégique aujourd'hui.

Sur ces sujets-là, il existe des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ils sont peu fédérés entre eux, peu branchés sur les investisseurs, ils ne font pas système, ils restent souvent dans des sphères ou dans des territoires beaucoup trop petits pour faire en sorte de marquer l'organisation de ces activités.

Le deuxième sujet, c'est que nous apprenions – je dis bien apprenions, même pas réapprenions – à coopérer. Cela peut paraître totalement paradoxal dans un secteur fortement matricé par la coopération, mais ce qui caractérise assez souvent les organisations de l'économie sociale, c'est leur incapacité à coopérer entre elles. Souvent, elles sont chacune dans leurs activités et d'ailleurs souvent mono-activité. Il n'en résulte pas, cela peut paraître bizarre, une capacité à s'adresser prioritairement à des organisations d'économie sociale pour avoir une politique de fournisseur, une politique d'achat.

L'anecdote que je cite régulièrement, c'est que récemment, on était en train d'élaborer le plaidoyer d'ESS France sur les élections européennes et on réclamait que 50 % des marchés publics soient réservés pour les acteurs de l'économie sociale. Pourquoi pas, 40 %, 60 %, 50 % si vous voulez, mais concrètement, c'est combien dans vos entreprises ? Peut-être faut-il commencer par là. Le nombre d'entreprises de l'économie sociale dont la politique d'achat fait la part belle aux acteurs de l'économie sociale, est assez réduit. Je vais le dire ainsi pour rester poli.

Cet apprentissage de la coopération entre structures de l'économie sociale en dépassant parfois les frontières entre associations, coopératives, mutuelles, etc., me semble stratégique pour l'avenir. D'abord, il n'y a rien à apprendre ensemble. Deuxièmement, il y a l'ingénierie à construire parce que ce qui fait largement défaut aujourd'hui à l'économie sociale, ce n'est pas trop l'argent, c'est plus l'ingénierie qui va avec. Et puis, troisièmement, il y a de l'argent de toute façon. Je ne viserai personne parce qu'il y a des gens dans la salle, mais il y a des acteurs qui ont de l'argent, qui savent investir ou qui ont envie d'investir.

Et puis, surtout, parce que cette coopération est pour moi la clé de ce que je qualifierais par une formule qui est qu'il faut qu'on apprenne ou réapprenne, pour le coup, à faire des choses un peu plus grandes que ce que nous sommes.

Les histoires d'entreprises de l'économie sociale sont marquées par des ambitions qui pouvaient paraître démesurées au départ. Souvent, c'était des réussites ; parfois des échecs, mais c'était des réussites, c'est bien parce qu'il y avait des gens qui étaient peut-être un peu illuminés ou parfois plus réalistes que d'autres d'ailleurs, qui ont pensé qu'ils pouvaient y arriver et qu'en dépit des difficultés, ils pourraient le faire.

Et puis le troisième et dernier point, et je crois que j'aurai été trop long, mais il n'est pas neutre : c'est refaire de la politique au sens noble du terme, si je peux le dire comme cela. En effet, ce qui nous fait défaut, entre autres choses, c'est d'abord d'être compris dans l'économie sociale et solidaire. C'est quasiment un oxymore, économie sociale et solidaire ; un oxymore sympathique, parce que personne ne peut vraiment être contre un truc qui est économique, social et solidaire en même temps, c'est difficile d'être contre, ou alors il faut être obtus, cela arrive aussi. Mais on est quand même assez peu compris sur ce que nous sommes, sur ce que nous faisons et ce que nous pouvons faire. Il y a donc une question de compréhension. Il y a une question d'efficacité aussi, parce que quand

on veut faire des choses et qu'on veut les réussir, il vaut mieux pouvoir s'appuyer aussi sur une vraie force politique derrière. Cela nécessite de la coordination, cela nécessite des moyens, et puis c'est aussi sans doute une condition du respect, parce que s'il y a bien quelque chose qui nous caractérise dans les évolutions gouvernementales, c'est que l'on n'est pas toujours l'objet de marques de respect nécessaires.

C'est pour cela que nous avons lancé à ESS France, une initiative dont vous entendrez parler la semaine prochaine, si tout va bien, qui s'appelle « la République de l'ESS », parce que nous faisons partie intégrante du contrat social et républicain, parce que nous sommes à l'origine même de ce qui, parfois, fonde notre vie quotidienne de citoyens au-delà de notre vie quotidienne de consommateurs, et ce serait bien qu'on le fasse entendre, quelles que soient les différences d'activité, de statut, de taille entre nous tous, et c'est ce point commun qui ne sera plus un plus petit dénominateur commun mais, je l'espère, un plus gros dénominateur commun que l'on va essayer de mettre en place par cette initiative « la République de l'ESS ».

Je vous remercie.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup, Monsieur Jérôme Saddier.

Maintenant, je vais demander à M^{me} Aurélie Chompret de monter à la tribune.

Aurélie Chompret, vous êtes secrétaire générale de l'Institut de la protection sociale européen. Je pense que l'on va prendre un champ qui s'élargit à l'Europe.

La parole est à vous.

M^{ME} AURÉLIE CHOMPRET

Bonjour à toutes et à tous.

Je suis assez impressionnée d'être là. Je remercie Alain pour son invitation et pour les 70 ans du CIRIEC que je suis ravie de fêter aujourd'hui avec vous tous.

On m'a demandé de parler de l'Europe. Avant

cela, juste une petite incursion par la Déclaration de Philadelphie qu'évoquait Jérôme Saddier à l'instant, au moins sur un point, c'est le mandat social qui est donné à l'OIT à cette occasion et qui me paraît important parce qu'en fait, cela traduit finalement que le progrès humain devient une finalité. En tout cas, c'est l'ambition qui existe à travers ce moment de l'histoire. Cette ambition-là, on le sait, on l'a vu et c'est encore vrai aujourd'hui, évidemment, est quelque peu mise à mal par l'histoire et par la récurrence des crises. Je crois que cela a été beaucoup dit par chacun des intervenants.

Les ambitions sont mises à mal pour plusieurs raisons. Elles sont mises à mal, déjà, parce que la pensée dominante de l'époque, qui était aussi la pensée keynésienne, mais au-delà de la question de Keynes ou pas Keynes, c'était qu'on avait un modèle social des droits sociaux, un développement des droits sociaux qui était appuyé avant tout sur la question de la croissance et du plein emploi. On le sait aujourd'hui, pour penser le développement des modèles sociaux, si l'on se contente de « miser » sur la croissance telle qu'elle est aujourd'hui, sur le plein emploi, il est peu probable qu'on voie des droits sociaux se développer à la vitesse des accords commerciaux.

C'est là mon deuxième point. On voit bien que s'agissant de cette ambition de finalité de progrès humain, on n'en est plus aux Trente Glorieuses, aujourd'hui le travail est beaucoup plus atomisé, la main-d'œuvre est mondialisée, il y a des évolutions démographiques qui ont des impacts totalement directs sur les modèles sociaux et sur les ambitions que l'on peut y mettre.

On n'est plus non plus aujourd'hui dans un projet autour des questions sociales qui peuvent fédérer autour de la lutte contre le communisme ou des ambitions de paix, encore que l'on pourrait en discuter. Mais je crois qu'effectivement, renouer avec un projet politique en matière d'ambition sociale, c'est un vrai sujet.

Et puis, le dernier point, c'est qu'aujourd'hui, les mutations et les crises, non seulement sont

plurielles, on a parlé de crises économiques, de crises sociales, de crises environnementales, de crises démocratiques, mais je pense que peu ou prou, c'était certainement déjà le cas avant, mais surtout elles sont structurelles. Je crois qu'il faut arrêter de se dire que c'est des crises qui sont conjoncturelles, c'est pour cela aussi qu'on parle beaucoup de transformation de modèles.

J'en finirai là-dessus pour rebondir sur l'Europe et pour dire tout simplement que ces questions-là, dans la construction européenne, dans la construction de l'Europe sociale, se posent exactement de la même manière, avec une dimension, évidemment, qui les rend un peu plus aiguës dès lors qu'on parle d'un marché commun et d'une union monétaire. Ces questions-là sont encore plus aiguës. On se retrouve en Europe aujourd'hui, avant même de parler de la crise, avec des difficultés dans la construction d'un modèle social européen pour plein de raisons.

Déjà, on a évidemment des velléités sociales qui diffèrent énormément d'un État membre à un autre et d'une présidence de l'Union européenne à une autre. C'est déjà un premier point qui est de fait un frein.

On a une très forte hétérogénéité des systèmes de protection sociale, de leurs modalités de financement, de la place du dialogue social, de la place des opérateurs complémentaires et des régimes complémentaires pour appuyer les pouvoirs publics.

On a aussi, je pense que vous l'avez bien tous en tête, dans les freins qui existent au niveau européen à l'heure actuelle quant aux ambitions sociales de l'Union, le principe de subsidiarité qui s'impose et qui fait que, de toute façon, finalement, d'une certaine manière, si l'on voulait parler de manière un peu triviale, c'est au bon vouloir des États membres.

Le dernier point qui est lié évidemment à cette question du principe de subsidiarité, c'est qu'on touche tout de suite aux questions de concurrence loyale ou déloyale, aux questions de dumping social.

On a tout ce contexte en Europe qui fait que les ambitions sociales existent, mais néanmoins restent insuffisantes et limitées dans leur portée.

Quand même quelques exemples sur la construction de l'Europe sociale. Je pense que c'est relativement faible, néanmoins l'histoire de l'Europe ne s'est pas faite en deux jours, il y a quand même plus de 200 textes aujourd'hui au niveau de l'Union européenne qui portent des ambitions sociales. Elles sont très tournées et très liées à la question de la liberté de circulation des travailleurs ; on retrouve les questions de protection sociale des travailleurs pour éviter le dumping social, on va retrouver la question du dialogue social, du droit au travail, la question de la santé au travail aussi est fortement présente dans les textes de l'Union, et de plus en plus présente, l'égalité entre les hommes et les femmes, etc. Mais il y a des freins pour le développement d'une Europe plus sociale qui doivent être levés, puisque les politiques sociales aujourd'hui en Europe restent quand même très limitées.

On notera par ailleurs que dans l'histoire de l'Europe, les années 1980 sont considérées comme étant des années d'accélération de construction de l'Europe sociale, notamment à travers les ambitions portées par Jacques Delors. Néanmoins, on n'en est plus tout à fait à la même heure de l'histoire, c'est-à-dire qu'à l'époque de Jacques Delors, on était en période de post-choc pétrolier, on était aussi dans une période où il y avait un peu de certitude, finalement, sur le fait qu'on pouvait arriver à concilier élargissement et convergence sociale vers le haut. Or, je crois que cette idée-là aussi, elle a été quand même un petit peu bousculée au cours des dernières années.

Et puis, avec des freins déjà existants, il y a une pandémie qui vient accentuer les difficultés, être aussi un révélateur sur des inégalités nouvelles, sur des besoins sociaux nouveaux. Aujourd'hui en Europe, pour vous donner quelques chiffres, du fait de la crise, 22 millions d'Européens sont menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale. Près d'1 Européen sur 5 vit avec un revenu

inférieur à 60 % du salaire médian de son pays. Et puis, par rapport à 2019, la crise a fait augmenter d'un point, tout simplement, le chômage en Europe avec, d'après Eurofound, à peu près 60 % des chômeurs de l'Union européenne qui n'auraient pas été aidés, accompagnés, qui n'auraient pas reçu d'aide pendant la crise.

Et puis le dernier frein qui me paraît très important, et c'est aussi une des raisons qui nous amènent ici, c'est la place des acteurs à lucrativité limitée ou non lucratifs, ou comme on pourrait le dire autrement, soucieux de l'intérêt collectif et de l'intérêt général. En fait, l'Europe aujourd'hui, soit fait une place extrêmement timide, soit pas du tout de place à ces acteurs-là. Or, parce qu'ils sont à lucrativité limitée, ils ont quand même démontré leur rôle essentiel dans la cohésion pendant la crise, leur rôle dans la protection sociale. On a parlé aussi de leur résilience et de leur fragilité. C'est important pour ce que je vais dire ensuite. Cette lucrativité limitée, c'est aussi ce qui leur permet d'avoir, comme le disait Hélène Fauvel, un rapport au temps qui est différent. Cela veut dire qu'on a des acteurs qui sont des acteurs de la transformation. On parlait de mutation économique, sociale, sociétale, environnementale, démocratique par définition, par essence presque ; les acteurs à lucrativité limitée sont des acteurs de ces transformations-là. Et puis, parce qu'ils sont à lucrativité limitée, dans cette idée de l'intérêt collectif, le contexte doit pousser, doit inviter les pouvoirs publics à s'appuyer et à soutenir ces acteurs-là.

J'en viendrai ici à mon dernier point, c'est que, assez paradoxalement et presque assez cyniquement, vu le contexte, le contexte est plutôt favorable dans le sens où, avant même la crise du Covid, la Commission européenne concentrait son action, ses propositions, ses plans d'action autour de trois grands scénarios où l'on retrouvait la question de la transition écologique à travers le Green Deal, on retrouvait la question évidemment de la transition numérique, et puis la question de la transition démographique ; il y a quand même 28 % des Européens qui auront plus de 65 ans à l'horizon 2050.

Il y a quelques points précis qui témoignent finalement d'un contexte plutôt favorable à cette place des acteurs non lucratifs ou à lucrativité limitée ; des ambitions sociales qui s'affichent plutôt fermement avec la nouvelle présidente de la Commission européenne, et dès 2017, avec le socle européen des droits sociaux.

On a un plan de relance européen dans le cadre de la crise à plus de 750 milliards d'euros, à nuancer néanmoins, puisqu'on est à 6 % du budget européen et que, par ailleurs, le Conseil de l'Union, au mois de juillet, en a profité pour supprimer le plan santé de l'Union européenne. On a quand même à y regarder de plus près. On se dit que c'est ambitieux, mais tout de même.

Et puis, un plan en faveur de l'ESS qui a été annoncé par le commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux, Nicolas Schmit, dont on sait par ailleurs que son parcours luxembourgeois le rend extrêmement sensible à l'économie sociale et solidaire.

Tout ceci est plutôt positif. On a l'impression un peu de marqueurs où l'on se dit qu'il y a une fenêtre qui s'ouvre. Alors, on s'est dit plusieurs fois certainement dans l'histoire de l'économie sociale, qu'il y avait une fenêtre qui s'ouvrait. Peut-être que le travail aussi de ces acteurs du temps long, c'est de continuer à tirer la langue dans le temps, mais en tout cas de ne pas s'épuiser, de ne pas abandonner. Je pense que la fenêtre qui s'ouvre pour nous est importante et on a le droit d'être exigeant. C'est ce dernier point qui me paraît important : au regard du contexte, on a le droit d'être exigeant et probablement le devoir de l'être.

Je pense qu'il faut être exigeant dans les ambitions sur le socle européen des droits sociaux pour avoir un vrai modèle social européen. Je pense qu'il est nécessaire de retravailler sur la question de la règle d'or des 3 % de déficit ; c'est nécessaire pour avoir une force, on parle de pouvoirs publics, il est difficile d'avoir des pouvoirs avec une limitation à 3 %, en tout cas ce n'est pas les mêmes marges de manœuvre.

C'est important aussi, dans un socle européen des droits sociaux qui, comme le reste

des politiques sociales, est soumis au principe de subsidiarité, à un moment de travailler sur des mécanismes d'opposabilité du socle européen des droits sociaux. Sinon, on continuera à avoir des États membres qui trouvent cela plutôt sympathique, mais à qui on laisse la liberté de regarder cela de très loin.

Il faut être aussi ambitieux dans la place des acteurs à lucrativité limitée, parce que les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de tout faire et, par ailleurs, pour transformer, l'ESS a toute sa place. On a une vraie question de la reconnaissance des acteurs en tant que tels, puisque la notion de lucrativité limitée n'existe pas en Europe, on est soit un secteur non marchand, c'est-à-dire associatif *grosso modo*, fondation, ou un secteur marchand et, dans ce cas, on est de fait lucratif. Ce qui fait que les structures de l'économie sociale aujourd'hui en Europe, pour dire les choses autrement, quand elles doivent aller chercher des fonds et des financements qu'elles ne peuvent de fait pas trouver de la même manière que des structures qui peuvent faire appel au marché, sont soumises à la concurrence des acteurs lucratifs. On a donc un vrai sujet qui est lié à la reconnaissance de la lucrativité limitée, qui n'est pas juste pour se faire plaisir. C'est vraiment la question de la création et de l'accès aux aides et aux fonds derrière.

Etpuis enfin, dans sa gouvernance, aujourd'hui, on a une place de l'économie sociale qui est certes de plus en plus reconnue, on a un intergroupe au niveau du Parlement européen qui fait parler de lui, avec un secrétariat qui est fixe et qui fonctionne plutôt pas mal. Néanmoins, ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'Europe que l'ESS a une place quand même. Elle en a parfois eu une plus importante que celle qu'elle a aujourd'hui. Il faut une gouvernance qui laisse sa place aux acteurs non lucratifs et à l'ESS pour être sûr d'avoir un dialogue social et civil qui soit beaucoup plus important dans le cas du socle.

Pour conclure, je reviendrai sur cette idée que face aux enjeux qui sont multidimensionnels, il faut renouer avec l'idée que les politiques sociales ne sont pas qu'une charge ou un espoir

d'externalités positives, de politiques économiques fortes et de périodes de croissance et que cela ne peut se porter que dans la reconnaissance d'une complémentarité, probablement plus déterminante que jamais, entre le public et le privé non lucratif ou à lucrativité limitée.

C'est cette vision qui a animé non seulement la constitution et le plaidoyer qu'on est en train de porter entre l'IPSE et ESS France, coalition qui s'appelle « Act 4 Social EU » et qui porte notamment les exigences dont je parlais tout à l'heure sur la règle d'or, sur l'opposabilité, sur la place des acteurs de l'ESS, etc. Et puis, c'est aussi cette vision de la complémentarité entre le public et le privé d'intérêt collectif et général, qui démontre toute la modernité de l'action du CIRIEC et le fait que certainement de beaux anniversaires, peut-être moins masqués, sont à venir.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup, Madame Aurélie Chompret.

C'est à vous, Monsieur Pascal Michard, président du groupe MACIF. La parole est à vous pour cette dernière intervention de ce premier débat.

M. PASCAL MICHARD

Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Président, cher Alain,

Merci beaucoup pour votre invitation à participer à cette journée, notamment cette journée qui est le 70^e anniversaire du CIRIEC, et de me donner la parole en tant que président du groupe MACIF.

Après les oratrices et l'orateur précédents, je dirai qu'il y a un constat partagé.

Un autre monde, une autre économie, une autre façon d'entreprendre est possible, et je suis heureux d'affirmer également qu'un autre modèle d'entreprise est possible. La preuve, la MACIF en est un exemple.

Ce modèle rend compatibles à la fois la performance économique et la performance

sociale, et notamment, c'est un sujet qui a été évoqué précédemment, par une gouvernance qui associe l'ensemble de ses parties prenantes, en particulier bien sûr ses plus de 5 millions de sociétaires qui votent, qui sont appelés à voter tous les trois ans pour élire indirectement les administrateurs ainsi que des représentants des salariés qui siègent au conseil d'administration.

Bien sûr, ce modèle vise l'excellence technique, mais on est un petit peu en droit de l'attendre de toute entreprise, mais cela tout en s'ancrant avec passion dans ses valeurs fondatrices d'humanisme, de solidarité et de partage. En disposant d'un modèle où nul actionnaire n'exige de dividendes, c'est donc l'ensemble de la communauté, de l'entreprise, les sociétaires, les élus, les salariés qui exigent la performance collective au service du bien commun.

Cette approche correspond bien sûr aux souhaits de notre fondateur qui étaient de proposer à toutes et à tous des protections contre les coups durs de la vie au juste prix, mais aussi dans le respect des singularités de chacun. À ce titre, le groupe MACIF a toujours revendiqué haut et fort les valeurs de l'économie sociale et solidaire, et le contexte actuel que l'on connaît nous pousse à exprimer encore plus notre capacité de résilience et de savoir adapter nos pratiques, démontrant ainsi que l'économie sociale et solidaire dispose précisément d'une capacité de résilience plus forte et plus vertueuse en temps de crise, parce qu'elle s'inscrit, Aurélie Chompret vient de le dire, dans le temps long et qu'elle n'a pas, au fond, d'autre intérêt à servir que ceux de ses parties prenantes, et dans ces parties prenantes nous verrons qu'il y a aussi la société.

Alors, quelles sont les questions à se poser ?

La question a été largement travaillée par les interventions précédentes avec lesquelles je suis en accord. Cette question est celle-ci : comment se positionner dans le contexte des transformations à l'œuvre ? Évolution du monde, mutation des sociétés, état social, etc.

Beaucoup a été dit avant moi et je n'y reviendrai pas, et j'ai encore moins la prétention de réaliser une quelconque conclusion des propos

précédents. Je me contenterai de vous apporter un modeste témoignage.

Comment se positionner dans les transformations du monde pour un acteur mutualiste, pour un assureur mutualiste, plus généralement, pour une entreprise de l'économie sociale et solidaire ? Et comment continuer, en ce qui nous concerne, à protéger du mieux que nous pouvons près de 6 millions de foyers tout en appréhendant le monde qui vient ?

Notre groupe assume un rôle particulier, à la fois nous engager dans les transformations structurelles que l'on vient d'évoquer à l'œuvre et agir en tant qu'entreprise qui entreprend autrement. À nos yeux, cet engagement ne doit pas, bien sûr, nous détourner d'un objectif d'être une entreprise qui crée de la valeur. Est-ce un gros mot ? Non, je ne pense pas, pas forcément, car c'est aussi par cela que nous avons la confiance de nos sociétaires qui elle-même garantit notre pérennité. Mais encore faut-il s'entendre sur ce que l'on entend, justement, sur le sens que l'on donne au mot valeur. En effet, la valeur est multiforme. Bien sûr elle est économique, mais pas seulement, elle est sociale, elle est solidaire. Bref, en un seul mot, elle est humaine. Est-ce qu'on peut aussi nommer finalement le dividende social qui résulte des différentes formes de valeurs créées, qui encore une fois n'est pas uniquement économique et qui doit être une ambition d'une entreprise ?

Certains économistes, probablement assez éloignés de nos vues, citent parfois le mot de Jean Bodin « il n'est de richesse que d'hommes », avec probablement souvent l'intention de se donner bonne conscience. Mais nous, nous tous, nous toutes, entreprises de l'économie sociale et solidaire, nous savons vraiment ce que signifie cette maxime puisqu'elle est constitutive de notre identité. D'abord parce que la solidarité est, avec le bien commun, notre boussole, la notion de solidarité vise précisément à prévenir l'émergence de fragilités. En ce qui nous concerne, assureurs, c'est le cœur de notre métier : faire en sorte qu'un certain nombre d'aléas de la vie qui sont assurables ne perturbent pas le parcours

de vie, justement, au point de fragiliser les destins, avec une attention particulière pour les plus fragiles, car un même événement n'aura pas les mêmes conséquences selon les pouvoirs d'achat ; et ne pas faire en sorte ou plutôt éviter de faire en sorte que ces aléas de la vie ne puissent être des événements qui creusent les inégalités. Par exemple, lors de la crise sanitaire, nous avons fait le choix non pas de redistribuer à tous, mais simplement aux plus fragiles qui étaient particulièrement impactés par l'événement.

Les orientations mutualistes résidaient hier sur des choix égalitaristes qui ont fondé les politiques sociales. Sans les mutuelles créées il y a 150 ans, qui aurait imaginé la protection sociale d'aujourd'hui ? Et pour aujourd'hui, les entreprises telles que la nôtre, les déterminants de la consolidation et du développement s'inscrivent dans le contexte de réformes structurelles à l'œuvre pour répondre, je pense, à quatre grands défis :

- Prendre le virage de la neutralité carbone, c'est le défi environnemental.
- Améliorer l'accès à l'emploi, prévenir les fragilités sociales, c'est le défi social.
- Dynamiser la compétitivité par l'innovation.
- Mais aussi inventer l'état de l'âge numérique.

Ces deux derniers défis sont de nature technologique et probablement aussi sociétale, puisqu'ils influent sur les comportements, sur les personnes, et quand on pense à l'intelligence artificielle et à l'utilisation, bonne ou moins bonne, que l'on peut en faire, on voit aussi que cela peut influencer sur le modèle même de société que l'on souhaite ou que l'on redoute.

Avec la crise sanitaire, cela prend un relief particulier qui rappelle la nécessité de régulation, de coordination entre le public et le privé, toutes les formes de privé, et bien entendu, les entreprises de l'économie sociale et solidaire en particulier pour optimiser l'efficacité des ressources allouées, ressources limitées.

Dans le contexte de la montée en puissance de la mondialisation et du numérique, j'y faisais allusion, du creusement des inégalités sociales, les pouvoirs publics encouragent les acteurs économiques à engager les réformes nécessaires pour faire évoluer l'objet social des entreprises en conciliant performance économique et intérêt général, ce que l'on appelle aussi une forme de rendre le capitalisme acceptable, à défaut de le rendre responsable.

Alors, bien sûr, c'est l'un des objets de la loi Pacte, mais c'est aussi le transfert vers les entreprises d'un certain nombre de responsabilités qui étaient peut-être jusqu'à présent exercées par l'État, mais compte tenu de ses ressources de plus en plus réduites, il y a transfert vers le monde économique d'un certain nombre de prérogatives, Aurélie Chompret l'a évoqué, et c'est donc la nécessité de reconnaître le secteur, notre secteur, celui à lucrativité limitée.

À la MACIF, malgré notre tendance naturelle, j'entends par là le fait de vouloir être à la fois indépendant du capital mais aussi des pouvoirs publics, nous avons fait le choix de dire pourquoi pas, en effet, mais ce doit être un pourquoi pas assumé qui ose aller jusqu'au bout de cette belle idée de mettre l'économie au service de l'humain et non le contraire. Ce doit être un pourquoi pas réel, qui n'est pas du marketing ni un *socialwashing* ou *greenwashing* pour parler en bon français. Pour moi, il est important d'avoir à l'esprit, aujourd'hui, l'enjeu à moyen terme qui est d'associer l'ensemble des parties prenantes à la finalité, la vision politique, sociétale et sociale que l'on veut servir et que nos entreprises doivent servir.

C'est étendre le rôle de l'entreprise au-delà du segment commercial ou simplement de son activité, sur le principe que l'on ne peut considérer toute action économique comme isolée de son contexte, car elle s'inscrit nécessairement dans la double complexité et interaction de relations économiques et d'un environnement qui influence l'entreprise, mais aussi que l'entreprise contribue à influencer dans une sorte d'interaction permanente.

L'action publique définit le cadre de référence dans lequel évoluent les entreprises, mais n'est pas en soi (je parle de l'action publique) créatrice de valeur. C'est bien par l'intermédiaire des ressorts de la dynamique entrepreneuriale qui épousent ces valeurs et les aspirations de la société que l'on arrive véritablement à créer de la valeur, toute la valeur et, comme je le disais tout à l'heure, pas uniquement de la valeur économique.

Aussi pour la MACIF, l'approche d'un assureur mutualiste doit intégrer notamment, principalement l'espace. L'espace de référence local, régional, national, voire l'espace propre à l'urbanisation et aux métropoles d'un côté, et les « déserts de services » de l'autre, par exemple, les territoires et leurs spécificités ; sujet que l'on a vu exploser lors de la crise des gilets jaunes en particulier.

Et puis l'autre élément, ce sont les relations sociales au sens large et particulièrement les déterminants des comportements des différents acteurs ; les rapports sociaux internes et externes à l'entreprise, les aspirations de la société, les évolutions technologiques, l'évolution des modes de vie et leur influence sur l'activité économique. Cela suppose que les représentants de ces parties prenantes de la société participent aussi à la gouvernance de l'entreprise. Et là, je ferai référence à l'article que citait tout à l'heure Nathalie Coutinet, parce qu'en effet, c'est en quelque sorte une démonstration inverse que l'on peut faire fonctionner une entreprise, et pas trop mal, en intégrant justement les représentants de ces parties prenantes et les acteurs de la société.

Et puis c'est donc, d'une certaine manière, refaire de la politique et là, je fais volontiers écho aux propos de Jérôme Saddier.

C'est au prix de cette approche que nous saurons être à la fois des acteurs économiques crédibles et, bien sûr, des acteurs mobilisés dans la société.

Ces enjeux de sens et de différenciation sont essentiels, car le défi de la période se pose en termes inédits au niveau des territoires qui

nécessitent une vision politique renforcée parce que les forces en jeu, la digitalisation, l'intelligence artificielle, la globalisation, l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité sont appelées à modifier profondément les équilibres généraux. Les attentes doivent être cernées en se plaçant au plus près des populations et en intégrant la diversité des situations, les grands déséquilibres démographiques, la rareté de certaines ressources, les dérèglements environnementaux, l'économie de la donnée, la situation économique et sociale, le creusement des inégalités, les évolutions technologiques. Autant de situations qui induisent, qui nécessitent une œuvre de protection. Se centrer sur l'humain au service d'un enjeu de société est la valeur première qui caractérise un assureur mutualiste.

Alors, les défis de la modernité pour notre activité d'assureur mutualiste, c'est bien sûr la capacité d'anticipation, de créativité et d'adaptation, mais aussi d'inspiration pour l'économie en général, pour le modèle dominant. Et là, je fais volontiers écho, encore une fois, aux propos de Jérôme tout à l'heure.

Si certaines entreprises ont conforté la confiance qu'elles inspirent durant la crise sanitaire, ce n'est pas pour autant que les Français leur donnent totalement quitus. Dans le même temps, ils appellent bien davantage à renforcer le rôle de l'État dans certains secteurs de l'économie jugés porteurs ou stratégiques. On y a fait allusion tout à l'heure concernant l'industrialisation ou plutôt la désindustrialisation. L'État lui-même souhaite se désengager, notamment pour des raisons financières de budget, de certaines prérogatives.

C'est donc un rapport au progrès difficile, un constat qui doit interroger les acteurs économiques qui se sont toujours constitués en promoteurs du progrès.

En perspective et pour conclure, dans le cadre du plan de relance comme dans le cadre de la loi Pacte, le gouvernement a insisté sur la notion de responsabilité des entreprises, notamment à travers leur raison d'être qui ne doit pas être un gadget, certes, ou encore du cadre de l'entreprise

à mission, pour mettre en place un nouveau système économique respectueux notamment de l'environnement, préservant l'emploi et plus généralement respectueux des aspirations de la société, ce qu'on appelle aussi les communs ou le collectif, là aussi pour faire écho aux propos introductifs de Louis Gallois.

Nous disons pourquoi pas, mais avec le souci d'être pleinement respectueux des valeurs que l'on défend, pas à n'importe quel prix, de notre identité, de l'identité de l'ESS, de ceux que l'on sert, les parties prenantes, nos concitoyens, la société, mais avec le souci d'assurer un équilibre entre l'État et les acteurs privés qui prennent en compte globalement l'intérêt général, l'intérêt collectif plutôt qu'une simple répartition un peu mécaniste des rôles, mais aussi avec le souhait que ces engagements fassent l'objet d'une évaluation réelle, d'une preuve apportée davantage que de simples incantations ou pétitions de principe. C'est peut-être, par exemple, dans le cadre d'une notation extra financière, d'un cadre de référence, de mesures d'impact pour reprendre effectivement le terme à la mode.

Oui, participer à la transformation de la société tend à dépendre à la fois de la capacité, de la pertinence de se mobiliser sur les sujets en lien avec les évolutions actuelles et futures de la société, mais aussi en associant la société à la gouvernance des entreprises. Il s'agit encore et toujours de réaffirmer le projet politique en lien avec les défis de la cité. Je pense sincèrement que les entreprises de l'économie sociale et solidaire comme la nôtre, qui ont par nature cette préoccupation inscrite dans leur modèle nativement, peuvent y aider.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci, Monsieur Pascal Michard.

Je remercie vivement nos cinq intervenants pour ce premier débat qui a porté à la fois sur les constats de l'évolution du monde et mutations de la société, État social, mais aussi déjà,

avec un certain nombre de souhaits et de pistes de réflexion sur lesquels on reviendra peut-être tout à l'heure.

J'invite maintenant M. Louis Gallois, qui est notre grand témoin, à monter à la tribune. Monsieur Louis Gallois, que l'on ne présente plus, qui était président de grandes entreprises publiques et qui est président de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Vous avez la parole.

M. LOUIS GALLOIS

Je suis, comme mes prédécesseurs, très honoré d'avoir été invité à m'exprimer comme témoin. Je ne sais pas ce que veut dire « grand témoin », mais je dois déjà avouer une imposture : je ne suis plus président de la Fédération des acteurs de la solidarité, j'ai passé la main à Pascal Brice il y a un mois et je vous parle donc en tant qu'ancien combattant. J'ai quelques responsabilités, mais je n'ai plus celle-là.

Comme j'ai été laissé libre du thème de mon intervention, j'ai choisi d'aborder deux sujets que je crois très structurants pour la société française : d'une part, la pauvreté et les inégalités et l'impact de la crise actuelle sur ces deux éléments et d'autre part, la fracture territoriale.

Ces deux éléments, d'un côté pauvreté et inégalités, de l'autre côté fracture territoriale, ne sont pas indépendants l'un de l'autre, ils fonctionnent ensemble. Mais je vais essayer, pour la clarté de mon exposé, de les distinguer.

La pauvreté en France, c'est 14 % de la population, 9 millions de personnes qui sont à moins de 60 % du revenu médian, cela a déjà été dit. La norme n'a pas une signification précise, mais elle indique un élément important. Nous ne sommes pas mal placés de ce point de vue. Je parle du 14 % avant la crise sanitaire. La moyenne européenne est au-dessus et des pays comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont au-dessus, plutôt vers 16 %. Cela est dû aux amortisseurs sociaux et à ce budget social que l'on nous reproche tant, mais qui a cet effet évidemment extrêmement puissant de redistribution.

On constate également des inégalités croissantes. Je ne prendrai qu'un seul élément : l'année 2019, la seule catégorie de population dont le pouvoir d'achat n'a pas augmenté, ce sont les 8 % les plus pauvres en France. Cela ne s'était jamais produit dans les années passées, c'est la première fois que cela arrive ; notamment parce que les 16 milliards (et non pas 10, j'ai entendu le chiffre de 10) qui ont été lâchés après la crise des gilets jaunes ne sont pas allés à cette population. Je ne dis pas qu'ils aient été mal dépensés, mais ils n'ont pas concerné cette population qui ne travaille pas et qui n'a donc pas bénéficié de la hausse de la prime d'activité. Rien n'a été fait sur le RSA, si ce n'est l'indexation à l'inflation. Les APL ont été diminuées. Tous ces éléments ont pesé sur le pouvoir d'achat des 8 % les plus pauvres. Dès 2019, nous avons constaté – c'est un phénomène d'ailleurs peut-être plus ancien – l'accroissement des inégalités.

La crise sanitaire a eu pour effet de consolider ces difficultés. Ceux qui ont le plus souffert de cette crise sont les plus pauvres qui sont mal logés, qui ont des petits boulots qui ont disparu, dont les enfants n'ont pas pu aller à l'école, mais qui n'ont pas le support du numérique. Tous ces éléments ont pesé extrêmement lourdement. Je crois que nous devons en être conscients, la crise sanitaire a accru les inégalités en France et notamment la pauvreté.

Il suffit de lire les journaux : distribution alimentaire, plus 30 à 40 % avec des populations très nouvelles qui arrivent dans les distributions alimentaires, anciens auto-entrepreneurs, étudiants, personnes ayant dû renoncer à des petits jobs. Le volume global du RSA a augmenté de 10 %, c'est une augmentation absolument phénoménale en quatre mois, et le nombre de demandes d'accès au RSA a augmenté de 20 %. Et ceci n'est pas terminé, parce que je n'ai pas l'impression que la crise sanitaire soit derrière nous, et nous en voyons toujours plus les effets. Je pense d'ailleurs que c'est un des éléments qui conduisent le gouvernement à hésiter à reconfiner, parce que le confinement qui est appelé par certaines personnes, ce que

je peux concevoir, le premier confinement, a des effets économiques sur lesquels les organisations patronales s'expriment à l'envi, mais a des effets sociaux considérables. Je pense qu'il ne faut pas oublier ses effets sociaux.

Voilà ce que je voulais dire sur la pauvreté, dont je pense qu'elle va bondir de peut-être un million de personnes en plus en France, nous allons passer de 9 à 10 millions de pauvres, ce qui veut dire que nous étions à environ 14 % selon les périodes, il y a eu une augmentation en 2019 pour les éléments que je vous ai indiqués et aussi pour des éléments un peu statistiques, mais je pense que nous allons passer sensiblement au-dessus de 15 %.

Fracture sociale qui se fait sur un substrat de fracture territoriale. Cette fracture territoriale, je ne vais pas y insister parce qu'elle a été largement décrite par Christophe Guilluy dans son livre *La France périphérique* et le livre qu'il a produit ensuite *No Society* en particulier, et par Jérôme Fourquet dans *L'Archipel français*. Je pense que c'est un sujet véritablement majeur pour notre pays – je sors un peu de la crise sanitaire mais c'est structurant –, c'est un véritable problème, le développement du pays est tiré par le dynamisme des métropoles qui bénéficient de la présence de banlieues qui, elles, sont beaucoup moins favorisées.

On a donc déjà une fracture territoriale entre les métropoles et un certain nombre de périphéries de ces métropoles, et des territoires qui sont pour une large part les territoires d'anciennes industries qui sont en dépérissement : vallées des Vosges, Haute Lorraine, Ardennes, bassins miniers, des zones aussi comme Montluçon, Limoges, etc. Des zones qui, à des degrés inégaux, n'ont plus de dynamisme. Il suffit d'un indicateur, c'est très simple : c'est là où il y a trop de logements sociaux. Il y a des tours entières de logements sociaux vides dans certaines villes. Je pense que c'est un indicateur assez fort du fait que ces villes n'attirent plus.

Parallèlement, un phénomène qu'a évoqué Jérôme Fourquet, qui est intéressant, il a repris l'expression à d'autres : c'est la sécession des

riches. Nous avons des phénomènes de ghettoïsation qui ne concernent pas que les pauvres, mais qui concernent également les riches.

Je voudrais insister sur deux voies de progrès possible. La première touchera au service public, la seconde à l'économie sociale et solidaire. Il faudrait bien que je traite les sujets que vous abordez !

Je pense qu'un des éléments de la reconquête territoriale dans ce pays sera largement la reconquête des services publics sur un certain nombre de territoires. J'ai une conception très large des services publics, ce n'est pas ceux qui sont étiquetés « service public ». J'estime que les médecins dans les campagnes accomplissent une mission de service public. Ce n'est pas une définition juridique du service public que j'évoque, c'est tout ce qui constitue le soutien à des populations et le renforcement de la cohésion sociale.

Il se trouve que j'ai eu quelques responsabilités économiques qui m'ont amené à parcourir la France. Quand vous rencontrez un maire, il vous dit : « Comment voulez-vous que j'attire des gens chez moi ? Je n'ai plus de poste, à la gare il n'y a plus personne, la maternité est partie, le cinéma a fermé, les grandes surfaces font que dans la rue principale, le quart des boutiques est à vendre. Qu'est-ce que j'offre à des gens qui veulent venir développer des activités chez moi ? » Je pense que cela, c'est absolument essentiel. Cela va coûter de l'argent, c'est clair, et je pense qu'on ne fera pas un nouvel aménagement du territoire sans frais, mais je crois que la mobilité est essentielle, vous n'attirez pas une entreprise, c'est-à-dire de la création d'emplois, de l'activité économique, du pouvoir d'achat, si vous n'avez pas une desserte correcte du territoire. L'éducation, La Poste, la santé, les hôpitaux, j'évoquais les déserts médicaux.

J'ai été frappé, parce qu'il se trouve que je préside le Fonds d'expérimentation zéro chômeur et nous sommes implantés dans un quartier de Villeurbanne, qui s'appelle le quartier Saint-Jean ; la régie des transports de la région lyonnaise - que j'ai bien connue puisque c'était une filiale de la SNCF, c'est Keolis qui l'assure - a supprimé

les bus parce que la sécurité n'était plus assurée dans la traversée du territoire. On a supprimé les distributeurs de billets automatiques. Il n'y avait évidemment plus de poste, ce quartier est laissé à lui-même complètement. Je pense que ce sont des questions de reconquête républicaine, cela ne se fait pas uniquement avec la police, cela se fait avec les services publics. J'aimerais bien entendre ce discours.

D'ailleurs je pense à l'ANRU qui a fait un travail considérable dans l'amélioration de l'habitat, il suffit d'aller dans certaines banlieues, à Clichy-sous-Bois en particulier, ils ont fait un travail remarquable. Il faudrait une ANRU de l'emploi, une ANRU de la cohésion sociale. L'habitat est extrêmement important, mais il y a d'autres dimensions que l'habitat, et on ne reconquerra ces territoires que s'il y a d'autres dimensions qui sont mises en place pour que les populations puissent se sentir bien dans ces territoires.

Je pense aussi qu'il faut inventer de nouvelles formes. Je ne suis pas contre l'idée des maisons de services publics, je pense que c'est une bonne idée. Je pense que La Poste a un rôle essentiel dans les territoires.

Il y a une initiative prise par une association, SOS, qui est une grande association, qui s'appelle « 1 000 cafés en France ». Vous allez me dire que le café comme service public, on pourrait faire mieux, mais je pense que c'est un service public dans certains villages. Vous voyez que ma notion de service public s'élargit à mesure de mon propos. Je crois que c'est vraiment très important. J'ai trouvé cette initiative extrêmement forte. C'est aussi les épiceries solidaires ; recommencer des distributions de pain. Ce n'est pas revenir à la France d'avant, il faut inventer des choses nouvelles pour cela, et j'y reviendrai dans une seconde, l'économie sociale et solidaire peut beaucoup y aider.

Je ne parle pas évidemment des cabinets médicaux. Il faut arriver à trouver un moyen que les médecins aient à nouveau envie de s'installer dans certaines zones. On ne peut pas rester dans des zones où les gens ne peuvent pas se soigner.

J'en viens au second sujet qui est celui du chômage de longue durée et de l'économie sociale et solidaire. Je vais compléter peut-être ce qu'a dit tout à l'heure M. Saddier qui n'a pas évoqué ce point, mais je suis sûr qu'il y pense.

Le chômage de longue durée, c'est la gangrène de notre pays. D'une part, c'est l'anti-chambre de la pauvreté et ça, je peux vous dire que je commence maintenant à avoir une petite expérience dans ce domaine, et d'autre part, c'est ce qui pèse sur le moral des Français, c'est ce qui fait que nous sommes une société d'un profond pessimisme : il y a deux millions et demi à trois millions de personnes qui cherchent du travail et qui n'ont pas ce travail depuis plus d'un an. Je crois que c'est un phénomène extrêmement important.

Je me souviens que j'avais évoqué cela à la conférence sociale de 2013, le président de la République avait dit « on va faire du chômage longue durée la cause de l'année ». Oui, cela a été la cause de l'année, mais enfin... Cela pourrait être la cause de la prochaine année, il y a la place. Je pense que le nombre de chômeurs de longue durée va augmenter du fait de la crise sanitaire.

Or, ces chômeurs de longue durée vont être les premières victimes des réductions d'emploi. On nous annonce 750 000 emplois en moins en France en 2020. Ce n'est pas rien, 750 000 emplois. Cela veut dire que les entreprises vont moins embaucher et qu'elles vont disposer, lorsqu'elles embaucheront, de chômeurs de courte durée, formés et j'allais dire « prêts à l'emploi ». Pourquoi voulez-vous qu'elles aillent choisir des gens non qualifiés qui sont depuis un an, deux ans, trois ans, quatre ans au chômage, qui ont perdu contact avec le monde du travail, qui ont parfois des handicaps ? Ces gens-là n'ont aucune chance de revenir sur le marché du travail, ou une très faible chance, je ne veux pas non plus faire une description catastrophique des choses.

Je pense qu'une des solutions, c'est l'économie sociale et solidaire. Pourquoi l'économie sociale et solidaire ? D'une part, pour une très large part, elle n'est pas exposée à la concurrence

internationale globalement ; elle n'a donc pas cette pression. D'autre part, elle n'a pas les mêmes exigences de rentabilité et elle peut accepter des productivités, pour une partie, pas partout, mais pour une partie, elle peut accepter des productivités plus faibles. Je crois que ces éléments sont déjà extrêmement importants et, en face, l'économie sociale et solidaire parce que justement, elle n'a pas ces exigences de rentabilité, peut aller sur des marchés où les entreprises de droit commun, capitalistes comme cela a été dit (cela me rappelle les années passées, lointaines) ne vont plus. Il y a des tas de travaux utiles, possibles, qui rendent service aux populations, mais qui ne sont pas rentables et parfois pas solvables et qui, pourtant, sont utiles.

Dans l'opération « Zéro chômeur », on n'a le droit de faire concurrence ni au privé ni au public, il faut donc qu'on trouve l'interstitiel, c'est-à-dire des travaux qui ne sont pas assumés par les collectivités publiques parce qu'elles ne peuvent pas se les payer, parce qu'elles ont une contrainte budgétaire, et pas par le privé, parce que le privé n'y trouve pas une rentabilité suffisante. On les trouve, il y en a des centaines, que ce soit dans l'environnemental, dans les services aux personnes, même dans les services aux entreprises, il y a énormément de travail qui peut être accompli par une grande partie de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, dernier avantage de l'économie sociale et solidaire, pour une partie, c'est qu'elle peut bénéficier d'aides publiques, ce qui est moins le cas pour le secteur privé puisqu'il est encadré par les règles bruxelloises.

L'ESS, ce n'est peut-être pas 10 % du PIB, mais c'est 10 % de l'emploi en France. C'est tout à fait significatif. Dans les années passées, c'est un secteur qui a créé de l'emploi. Ce n'est pas un secteur en régression, c'est un secteur qui crée de l'emploi. Je pense que plutôt que de payer le coût énorme pour la société du chômage de longue durée, on pourrait financer l'économie sociale et solidaire, au moins dans une phase intermédiaire qui est la phase que nous allons connaître en 2021, 2022, 2023, pour qu'elle permette de

passer cette passe extraordinairement difficile pour l'emploi qui est devant nous. Je crois que c'est tout à fait important que ce soit les emplois aidés, que ce soit l'insertion par l'activité économique, que ce soit tout ce que l'on peut imaginer comme forme d'économie sociale et solidaire.

Je crois que c'est tout à fait essentiel et je pense qu'on peut amener les entreprises de droit commun sur ce terrain ; entreprises de droit commun qui ne peuvent pas ou ne veulent pas embaucher les chômeurs de longue durée. On ne va pas les forcer à embaucher les chômeurs de longue durée, mais en revanche, on peut les inciter fortement à être partenaires de l'économie sociale et solidaire pour aider l'économie sociale et solidaire à embaucher ces chômeurs de longue durée. Cela peut être des groupements d'employeurs, les GEIQ en particulier (groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification). Ce sont des entreprises de droit commun qui s'associent pour créer une structure qui est un groupement d'employeurs qui embauche des chômeurs de longue durée, participe à leur formation et replace ces chômeurs de longue durée dans les entreprises membres du GEIQ. Cela fonctionne.

Il y a cinq mille entreprises qui sont dans les GEIQ. Pourquoi n'y en a-t-il pas cinquante mille ou cent mille ? Je pense que l'entreprise elle-même ne prend pas de risques, parce que lorsqu'elle ne peut plus ou qu'elle considère qu'elle ne peut plus continuer à embaucher ce chômeur de longue durée, il revient dans le GEIQ.

Il y a d'autres formes de partenariat. Pourquoi les entreprises privées ne pourraient-elles pas être partenaires minoritaires d'un certain nombre d'entreprises embauchant des chômeurs de longue durée ? Pourquoi une partie de ce que l'on appelle la politique RSE sur laquelle maintenant il commence à y avoir des financements assez importants, ne pourrait-elle pas être mobilisée sur cette priorité qu'est la réduction du chômage de longue durée ? Je pense que l'on rendrait service à tout le monde.

Je vous donne un exemple. Je connais une entreprise automobile pas trop mal qui, dans

certaines usines, embauche des gens en RSA. C'est un échec, parce que pour quelqu'un qui est au RSA, qui est depuis trois ou quatre ans en dehors du monde du travail, se retrouver dans une usine automobile, c'est d'une telle brutalité qu'habituellement la personne ne tient pas. Il y a un déchet considérable. En revanche, si l'on passe par le sas de l'économie sociale et solidaire, ces personnes, progressivement, reprennent confiance en elles-mêmes, reprennent le contact avec le milieu du travail, le milieu collectif, et ensuite sont tout à fait capables d'intégrer des entreprises dites de droit commun.

C'est une articulation entre l'économie sociale et solidaire et les entreprises de droit commun qui permettra progressivement à ces chômeurs de longue durée de revenir sur le travail dans les entreprises tel qu'il s'y déroule. Cela ne veut pas dire que les entreprises n'aient pas à faire des efforts pour être capables de s'adapter aux chômeurs de longue durée, mais il faut que chacun fasse une partie du chemin.

Voilà ce que je voulais vous dire et, encore une fois, je vous remercie de m'avoir laissé libre parole. J'ai essayé de vous dire deux de mes convictions. Merci.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci infiniment.

ENJEUX ET DÉFIS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : QUELLES RÉPONSES DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

Je vais appeler les intervenants à venir ici à la tribune. Trois intervenants sont ici, nous aurons un message vidéo et une autre contribution que

je lirai puisque l'intervenant n'a pas pu venir.

J'appelle Anne-Catherine Husson-Traoré, Élisabeth Javelaud et Bertrand Souquet. Je vous laisse vous installer.

Je vais vous présenter dans un tout petit moment. Si vous le permettez, je propose que nous regardions d'abord la vidéo de Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France et qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous aujourd'hui, mais qui a enregistré une vidéo que nous allons commencer par écouter. Ensuite je passerai la parole aux intervenants ici présents.

M. PHILIPPE LAURENT

Nous avons toujours eu la conviction que d'abord, les citoyens devaient, avec évidemment l'accompagnement de la ville, se prendre en main pour répondre aux enjeux des transitions que nous sommes en train de vivre.

Nous avons de longue date mis en avant l'importance de l'économie sociale et solidaire, évidemment d'abord associative, mais pas seulement. Nous avons mis en place un Forum de l'économie sociale et solidaire il y a maintenant près de dix ans, où se retrouvent les acteurs de l'ESS à Sceaux et plus largement sur l'ensemble du territoire francilien. Et puis nous venons, avec ce nouveau mandat, de mettre en place un comité consultatif des transitions, parce qu'il y a évidemment la transition écologique et énergétique, mais il y a aussi la transition sociétale, le rapport au travail, et puis la crise que nous vivons nous a évidemment fait apparaître l'acuité de ces enjeux, acuité peut-être encore plus grande que ces enjeux. Sceaux, petite ville de 20 000 habitants, se situe pleinement dans ce mouvement qu'a initié il y a maintenant 70 ans le CIRIEC.

Je suis vraiment tout à fait désolé de ne malheureusement pas pouvoir être parmi vous pour cet anniversaire et je souhaite évidemment un très bon anniversaire au CIRIEC. À bientôt.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup.

Je vais commencer par donner la parole à M^{me} Anne-Catherine Husson-Traoré qui va nous parler de l'importance de la finance durable puisque là, on est dans cette deuxième table ronde sur les solutions les plus concrètes possible.

Vous êtes directrice générale de Novethic et vous avez cofondé l'accélérateur de transformation sociale du groupe Caisse des dépôts et consignations. Je vous laisse présenter votre travail, ainsi que les solutions que vous portez.

M^{ME} ANNE-CATHERINE HUSSON-TRAORÉ

Novethic est une filiale de la Caisse des dépôts qui, depuis presque vingt ans maintenant, est dédiée à la promotion de l'économie.

J'ai vu au fil des interventions les questions, chacun est un peu dans son silo, il y a l'ESS, l'économie impact, la finance durable, la finance responsable. Nous, dès le départ, nous avons essayé de donner le plus de visibilité possible à un public relativement large. Il y a un élément qui peut vous intéresser, c'est que Novethic a été lancée en 2001, et aujourd'hui, on fait plus de 20 millions de pages vues par an, uniquement sur des articles qui parlent de tout ce qui vient d'être dit aujourd'hui et qui essaient bien de faire le lien entre environnement, social et gouvernance. Les sigles qui dominent la finance durable sont le S et G.

L'idée, c'est bien qu'il y ait un autre modèle, c'est peut-être comme cela que je vais essayer de synthétiser les choses. Qu'un autre modèle soit possible, je pense que ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, qu'un autre modèle soit impératif pour être résilient à la conjugaison des crises que nous affrontons, est quelque chose que probablement nous aura apporté le Covid-19, avec un prix très élevé à payer en termes de santé publique et, en effet, tout ce que Louis Gallois vient de dire est tout à fait vrai, ceux qui

payent déjà le prix fort vont le payer encore plus fort, puisque non seulement ce sont eux qui sont le plus malades et qui meurent le plus, mais en plus, ce sont eux qui perdent le peu de filet économique qui restait.

On peut regarder cela comme ça, ou on peut regarder cela, et c'est ce qu'on essaie de faire à Novethic, raison pour laquelle on s'appelle accélérateur de transformation durable, avec l'idée qu'en effet il y a des modèles possibles. Ils ont été plutôt développés, y compris dans des sphères où, en général, on pense qu'on ne s'occupe que des actionnaires et des taux de rentabilité au prochain trimestre, à horizon le plus long terme possible. Dans ce monde-là, on réfléchit à l'idée de *sustainability* où il y a à la fois durable et responsable.

En termes français, cela veut dire qu'un type d'économie qui raisonne sur une logique de coût global d'une activité économique donnée, c'est-à-dire qu'elle génère « z » de profit, mais elle coûte « y » en dégâts environnementaux, peut aussi apporter du bénéfice environnemental. C'est ce qui a été évoqué tout à l'heure, la logique d'économie à impact, on est en train de faire émerger un modèle où, effectivement, la logique, c'est d'évaluer l'impact à l'instant T d'une économie donnée, d'une entreprise donnée, d'un projet donné, et évidemment de faire que cette activité-là aille vers une trajectoire respectueuse de l'accord de Paris, ce qui veut donc dire neutralité carbone à un horizon très limité, et qu'elle se dirige vers les objectifs de développement durable, qu'elle contribue à les atteindre et qu'elle n'empêche pas de les atteindre par ailleurs.

Si je dois vous dévoiler tous les éléments, cela pourrait être très long, je vais essayer de faire très court.

On a parlé de l'Europe tout à l'heure. L'Europe, dès 2018, a pris une impulsion qui était de dire qu'il fallait que la finance durable, que je viens de décrire à très grands traits, soit la finance européenne. Elle a mandaté un groupe d'experts dont j'ai eu le grand honneur de faire partie pour dire : dessinez-moi ce que devrait être la finance durable, c'est-à-dire comment on peut

transformer, non pas faire grandir une petite part verte ou une petite part sociale, mais vraiment transformer radicalement le système financier pour qu'il serve, pour qu'on réoriente le grand fleuve et qu'il serve à financer une économie durable et résiliente.

Dès le départ, et c'est cela qui est aussi intéressant, c'est un processus de co-construction de la Commission avec des experts dans une première phase, avec un groupe technique d'experts toujours, qui sont des praticiens de la finance durable, et là ils viennent de lancer une plate-forme avec un mode de sélection sur candidature, démocratique, avec un certain nombre de critères, pour construire les éléments techniques qui permettront de mettre en place cette finance durable et qu'elle se développe à l'échelle.

Juste pour que vous ayez en tête le point de départ, c'est bien une taxonomie, c'est-à-dire un référentiel d'activités vertes qui sont alignées sur les objectifs environnementaux de l'Union. Et c'est cela, la révolution, c'est l'idée de dire que la finance n'est pas une planète qui tourne toute seule autour d'elle-même pour faire de l'argent avec de l'argent, mais que la finance doit être un outil au service de quelque chose, et ce quelque chose doit être les objectifs sociaux et environnementaux que l'Union s'est donnés. C'est un changement de paradigme total pour le secteur financier.

Pour l'instant, les premiers éléments de cette taxonomie concernent le changement climatique, mais l'idée en interne est bien d'avoir aussi une taxonomie sociale et c'est bien de réconcilier des modèles dont on peut mesurer, hélas, quotidiennement tous les dégâts. Là, on ne peut voir que l'impact négatif à la fois environnemental et social. L'objectif est de remettre les choses en état et surtout, de pouvoir concilier la lutte contre les inégalités sociales et la lutte contre le changement climatique.

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Vous avez déjà terminé ?

M^{ME} ANNE-CATHERINE HUSSON-TRAORÉ

Je peux faire plus long, mais je suppose que vous avez besoin d'une petite respiration !

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

La différence avec la première table ronde, c'est que là, nous allons pouvoir avoir un débat entre les intervenants. Nous allons revenir sur les questions que vous avez déjà abordées.

Je donne la parole à Élisabeth Javelaud.

Vous êtes administratrice de Galilée et vous êtes en charge notamment de la transition écologique. Je vous laisse aussi présenter peut-être le prisme à travers lequel vous travaillez et les solutions que vous apportez.

M^{ME} ÉLISABETH JAVELAUD

Merci beaucoup. D'abord, merci Alain de m'avoir permis de m'exprimer aujourd'hui.

J'amène – j'ai plein d'ambitions comme cela – l'environnement, troisième pilier du CESE, dans la discussion. Et puis, je voudrais aussi avoir une petite fierté d'être là, parce que la Convention citoyenne pour le climat a travaillé en ces murs et la dimension citoyenne est quelque chose qui me parle beaucoup. C'est quelque chose que, j'espère, on abordera dans le débat. Je suis aussi très en phase avec ce qu'a dit le président du CESE quand il a parlé des questions de transition, puisque je vais intervenir sur cette question spécifiquement.

Peut-être, pour bien préciser ce que j'entends par transition, je vais reprendre la définition qu'on utilise communément : c'est un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre régime. Ce n'est donc pas simplement un ajustement, mais une reconfiguration fondamentale du fonctionnement et de l'organisation d'un système.

Les transitions peuvent bien sûr prendre différentes formes : écologique, sociale, énergétique, démocratique et numérique. Mais il y en a bien

d'autres. Moi, j'ai envie de vous parler de situations et de réalisations très concrètes, celles des villes et villages en transition, à l'image de l'initiative de Rob Hopkins, à Totnes (Angleterre) en 2006. Pourquoi se centrer sur les villes et villages en transition ? Pour trois raisons. Parce que ces transitions existent sur ces territoires depuis une quinzaine d'années. En France, il y a 150 villes et villages en transition et qui sont à différents niveaux inscrits dans ce type de processus. Parce que les services publics y jouent un rôle de plus en plus important, voire structurant. Enfin, parce que nous avons créé un site Internet à partir de la dimension des récits de ces transitions, il est désormais hébergé par Galilée Services publics.

Comment démarre-t-on un projet de ville ou village en transition ? Au départ, on a un territoire dans lequel il existe une série d'actions très concrètes, parfois depuis longtemps. Ce sont par exemple des regroupements d'achats locaux, des jardins partagés, des monnaies locales, des recycleries, l'organisation de conférences, des fêtes conviviales à l'initiative des habitants et quelques projets dormants.

Lancer une initiative de transition, c'est créer une sorte de catalyseur qui va soutenir et valoriser les réalisations portées par les individus et les associations, mais aussi par les entreprises et les collectivités locales. L'objectif est d'aller vers une convergence entre les initiatives citoyennes et l'action des pouvoirs publics sur les territoires. De la sorte, on lance un projet collectif et systémique.

Je suis particulièrement attachée à la dimension des récits. Lorsque j'ai analysé les projets des villes et villages en transition, je me suis questionnée sur ce qui avait porté le processus. En premier lieu, c'est d'être ancré sur son territoire. Pour les acteurs de changement et les collectivités locales qui sont proches de leurs administrés, cela fait sens. On a beaucoup parlé, ce matin, de la question du sens, c'est quelque chose qui est très important pour les villes et villages en transition. Dans tous les exemples réussis, il existe un récit qui porte le projet. La

plupart du temps, ce sont les élus qui le proposent et le construisent avec leurs citoyens.

Je voudrais préciser ce que nous entendons par récit dans ce cadre-là.

C'est un groupe d'acteurs qui décident d'écrire ensemble leur récit à partir d'un vécu commun, d'une expérience collective et de valeurs partagées. Ils élaborent l'histoire de ce qu'ils ont vécu, de la façon dont ils se la sont appropriée. Puis, ils proposent un futur qui passera par la mise en œuvre d'actions très concrètes. En se racontant, le groupe qui élabore son récit construit une identité commune. Il choisit des repères narratifs qui font sens pour lui - ce n'est pas la grande histoire - et qui peuvent ne pas correspondre à des événements dominants. Il pioche dans des faits collectifs et choisit ceux qui ont marqué son histoire. Il décrit ainsi ce qui l'a façonné. Comme le déclarait Michel Serres, l'ensemble des récits sont destinés à rejoindre les grands récits collectifs qui font sens pour l'ensemble de la collectivité humaine.

Pour ne pas rester du tout abstraite, je me suis dit que j'allais vous présenter très brièvement deux exemples de villes et villages en transition.

Je vais commencer par Langouët, en Ille-et-Vilaine. C'est un village de 600 habitants dont le maire était Daniel Cueff. Il a été maire de 1999 à 2020. Daniel Cueff a construit un récit et il le raconte. Il était parent de jeunes enfants et, à ce titre, investi dans l'association de parents. Ceux-ci ont demandé que progressivement, des repas bio soient servis aux enfants à la cantine. Devenu maire, il a mis en œuvre ce passage au bio. Les agriculteurs de la commune ont vu comme une provocation l'arrivée du bio à la cantine. En réunion municipale, ils ont dit au maire « Vous êtes pour le 100 % bio, alors nous, on fait de la merde ». Ce pourrait être l'origine d'un conflit sain dans le village, ce qui n'a pas été le cas. Mais c'est resté une tension tout au long de ses différents mandats.

L'idée du maire était d'être le moins possible impactant pour l'environnement. La municipalité a fait le choix d'aller du côté des énergies renouvelables. Langouët avait pour ambition

de faire fonctionner ses services publics uniquement avec des énergies renouvelables. La commune a donc monté un projet de centrale photovoltaïque. Voilà comment ils l'ont financé : à hauteur de 100 000 euros par des subventions à l'attention de la commune et à hauteur de 40 000 euros par les habitants eux-mêmes, par un financement participatif via la plate-forme de financement des projets publics Collecticity. Les fonds ont été collectés beaucoup plus rapidement que prévu. Il y avait un véritable enthousiasme des habitants. La production photovoltaïque de la ville compense largement l'électricité consommée par les services communaux : l'éclairage public, la mairie, l'école, le pôle enfance, la bibliothèque, l'église, la salle polyvalente, l'atelier municipal. Les panneaux solaires de la ville produisent 116 % de l'électricité consommée et la commune vend le surplus de son électricité à EDF.

Puis, la ville s'est lancée dans l'achat de terrains pour initier l'agriculture bio via la plate-forme Terre de Liens.

Enfin, de nouveaux habitants ont dit « mais il n'y a pas de bar », ils ont donc, avec le village, monté un bar associatif.

On voit bien comment le système de transition se met en place.

Je vais vous donner un deuxième exemple : l'exemple de Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais, ville de 6 700 habitants environ, dont le maire est Jean-François Caron, réélu depuis plusieurs décennies, réélu en 2020. Dans cet exemple, au-delà de la démarche de transition, c'est l'une des plus abouties en France. Je voudrais vous parler de la construction d'une identité.

Cette ville, d'abord commune agricole, a été envahie et transformée par l'exploitation des mines de charbon. Pratiquement rasée durant la Première Guerre mondiale, elle s'est reconstruite à partir de cette histoire très lourde. Qu'est-ce qui a motivé le choix du modèle basé sur la spécificité du territoire ? Il s'agissait, raconte le maire, de rebondir ou de mourir, seule alternative possible pour la commune

à la fin de l'exploitation minière, en 1986. La reconquête était la priorité communale. Les friches, les carreaux de fosses, les terrils (ce sont les deux terrils les plus grands d'Europe), les cavaliers, tout ce qui est autour de la mine. Leur ambition consistait à tirer les leçons du passé et prendre le meilleur du présent. Il fallait construire un monde en rupture avec le modèle existant, adoptant une démarche de petits pas en s'appuyant sur une forme de démocratie participative. La commune était vue comme un écosystème complexe, naturel, favorisant la biodiversité, patrimonial, humain, économique et culturel. Mais surtout, et vraiment c'est très impressionnant, le récit porté par les habitants et le conseil municipal a cherché à donner au collectif une identité positive. Les terrils sont devenus des témoins du travail des hommes, aussi importants que les pyramides d'Égypte. Ils sont aujourd'hui reconnus comme patrimoine mondial de l'humanité. La fraternité ouvrière a trouvé un prolongement dans la multiplication des actions collectives. Sans angélisme, au milieu d'un territoire au vote Front national, Loos vote écologique depuis trente ans. Le niveau de vie des habitants reste modeste, mais le ressenti de prendre son destin en main a donné une fierté palpable aux habitants.

Je vous remercie.

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup. Merci, Élisabeth Javelaud.

Si vous le permettez, Monsieur Bertrand Souquet, je vais d'abord lire l'intervention de Michel Papaud qui n'est pas là, plutôt que de le faire à la fin puisqu'il ne pourra pas participer au débat.

Monsieur Michel Papaud n'a pas pu être parmi nous, puisqu'il est cas contact Covid. Il est directeur général des services de Grenoble Alpes Métropole depuis 2014. Il est désolé de ne pas être avec nous et il m'a envoyé un texte que je peux vous lire, sur ce qu'il aurait aimé vous dire de vive voix.

Chers amis du CIRIEC, étant cas contact Covid-19 et bien qu'étant en bonne santé, je ne pourrai pas être des vôtres ce lundi et le regrette vivement.

Le CIRIEC, depuis 70 ans, n'a cessé de révéler et de valoriser par l'étude et la recherche, les voies sociale et solidaire, cette partie de notre économie qui a fait de la réponse aux besoins vitaux des personnes sa raison d'être.

Ce que je voulais vous dire cet après-midi dans cette table ronde, c'est que c'est dans nos territoires métropolitains qui se développent et s'inventent aujourd'hui, pour l'essentiel, les réponses concrètes, individuelles et collectives aux besoins vitaux, sanitaires et sociaux, de transition écologique et énergétique de nos habitants et de notre économie urbaine et rurale.

Cette petite trentaine de territoires qui emportent plus de la moitié de la population, les deux tiers de nos richesses et de notre pauvreté, ont été identifiés par l'INSEE comme offrant un ensemble de fonctions de production et de services complets, structurés par une agglomération de plus de 450 000 habitants au cœur d'un bassin de vie et d'emploi. À cette échelle, la population partage pleinement les effets des différentes crises que nous traversons. C'est donc logiquement à cette échelle que s'organise, dans l'urgence et la douleur, avec la mobilisation solidaire et de l'action publique, la résilience économique et sociale.

Je voudrais en premier lieu prendre l'exemple de l'habitat.

Quinze millions d'euros par an de subventions d'État au logement social ont été perdus dans les cinq dernières années dans la métropole grenobloise, alors que la situation nécessite la création de 1 000 nouveaux logements par an. Mille réhabilitations par an sont indispensables pour réduire la facture de fonctionnement, notamment de chauffage des populations hébergées dans le parc social. Ces besoins rencontrent ceux de réhabilitation énergétique des logements et de nouveaux comportements, de moindre consommation énergétique et d'augmentation de la part d'énergies renouvelables,

soutenus par l'ALEC, l'Agence locale de l'énergie et du climat et par la SOLIHA Isère Savoie, qui est la fédération « Solidaires pour l'habitat » depuis de nombreuses années. Ces deux institutions, parties prenantes de l'économie sociale et solidaire, prennent en charge de manière décisive la réalisation des diagnostics énergétiques et l'interface particuliers/services publics pour la mise en place des travaux.

Face à l'urgence et l'ampleur des besoins, la Fédération des bailleurs sociaux métropolitains et la collectivité métropolitaine contribuent, avec l'établissement public foncier local, à l'émergence d'un autre modèle économique qui mobilise, outre les moyens publics, les marges de profit permises par les opérations immobilières spéculatives qu'ils conduisent avec l'appui des collectivités et en partenariat avec la filière économique du bâtiment. Ce nouveau modèle économique repose également sur l'amélioration substantielle des budgets des ménages qui bénéficient pour leur logement des travaux de réhabilitation.

La collectivité, parallèlement, développe sur l'ensemble du territoire son réseau de chaleur alimenté par le four qui brûle la part des déchets ménagers et professionnels non recyclables, et développe massivement les aides pour la conversion de l'ensemble des chaudières fioul en raccordement au réseau de chaleur au niveau du gaz.

Autre exemple similaire qui touche les mobilités, la pollution à Grenoble expose 97 % de la population à un dépassement du seuil de particules fines : 140 décès par an sur le territoire sont imputables à la pollution atmosphérique, au point que la métropole est sous le coup des procédures contentieuses menées par l'Union européenne à l'encontre de la France pour non-respect des valeurs limites concernant le dioxyde d'azote. La pollution est notamment liée aux camions et aux véhicules de service qui entrent souvent deux tiers vides jusqu'au cœur de l'agglomération.

De cette menace collective sort une capacité d'acceptation d'une nouvelle réglementation qui interdit progressivement aux centres d'agglomération dans une ZFE (zone à faibles

émissions) qui couvre dix-sept communes, la circulation des véhicules professionnels, mais aussi particuliers les plus polluants.

Là encore, une nouvelle économie s'esquisse de l'évolution du parc et des pratiques de mobilité qui passent par le partage de véhicules individuels et communs, d'abord par le covoiturage, la collectivité organisant des lignes de covoitureurs et mettant à disposition des voies rapides dédiées à ceux-ci dans les parcours embouteillés ; et avec la ZFE, c'est aussi toute une économie alternative de la logistique de livraison qui se met en place dans le dernier kilomètre, nécessairement décarboné. Le groupe La Poste a mis en place un centre de relais logistique en entrée de ZFE et assure ce dernier kilomètre décarboné pour les entreprises qui ne peuvent pas adapter leurs moyens. La marge économique est fournie par la suppression des vides de camions et leur valorisation au coût marginal.

La métropole et ses communes sont au rendez-vous en apportant le soutien public avec le changement de parc de véhicules de service de la collectivité (bennes à ordures, cars, bus) contre des véhicules pour l'instant à gaz et en développant l'intermodalité et les modes doux. Elle œuvre en partenariat avec des parties prenantes de l'économie sociale et solidaire qui contribuent au développement de l'usage des vélos et accompagnent des populations les plus en difficulté, les plus exposées dans leur adaptation à ces nouveaux modes de déplacement.

On le voit au travers de ces exemples, le vécu en commun et la conscience des risques génèrent dans nos territoires métropolitains un état d'esprit de partage, de solidarité et d'acceptation de nouvelles contraintes face aux urgences vitales que rencontrent l'action et les moyens publics apportés par la collectivité.

Quarante ans après la décentralisation, les nouvelles métropoles créées par la loi opèrent une synthèse institutionnelle novatrice et pragmatique qui trouve un nouveau sens, celui d'autorité organisatrice, au mieux que l'on peut des capacités de réponse économique, solidaire et sociale du territoire aux difficultés du temps.

Voilà pourquoi, selon moi, les territoires métropolitains méritent toute l'attention de celles et ceux qui, parmi nous, ouvrent les pistes de recherche du CIRIEC de demain.

Je ne l'ai peut-être pas dit avec le même ton que celui qu'il aurait employé, mais vous avez son intervention.

[Applaudissements]

Je vous donne maintenant la parole, Monsieur Bertrand Souquet. Vous êtes président de l'Institut Montparnasse. Je vous laisse peut-être présenter dans quel cadre vous agissez.

M. BERTRAND SOUQUET

Merci beaucoup. Bonjour à toutes et bonjour à tous.

Tout d'abord, quelques éléments de présentation de l'Institut Montparnasse qui a été créé en 2009 par la MGEN. Lorsque le président de la MGEN d'aujourd'hui, Roland Berthilier, a accédé à la fonction présidentielle, il nous a demandé de relancer la dynamique de l'Institut Montparnasse, en tout cas de relancer la dynamique sur un axe fort (il y en a plusieurs) : celui de la formation, celui de la formation des dirigeants de l'ESS, en nous demandant d'aller au-delà du simple secteur mutualiste, c'est-à-dire tout le secteur de l'ESS, pour permettre à l'ensemble des dirigeants, qu'ils soient élus ou cadres, de se retrouver et à un moment donné de partager leurs points de vue, de partager leurs analyses pour leur permettre d'agir et de comprendre les mutations en cours.

Le deuxième axe, bien évidemment, est celui de la recherche, et celui d'une recherche qui soit appuyée sur des éléments concrets. Cet axe de la recherche fait écho à ce que nous demandait le président de la MGEN et ce qu'il nous demande encore, c'est de croiser les regards. De ce fait, notre conseil scientifique s'est appuyé non seulement sur des techniciens ou en tous les cas des professeurs de la discipline économique, mais aussi la sociologie, mais aussi la philosophie, mais aussi les lettres, parce que c'est en croisant les regards que l'on va arriver

à dépasser le simple champ disciplinaire qui est parfois contraignant.

Le troisième axe, en tous les cas la volonté et l'ambition que nous portons, c'est de nous ouvrir ; nous ouvrir à d'autres acteurs hexagonaux, mais aussi à d'autres acteurs européens. Je pense à Solidaris, la mutuelle belge, et je pense aussi à d'autres acteurs au-delà de l'Europe, notamment les coopératives québécoises et la coopérative Desjardins.

Ces réflexions vont nous permettre de travailler à la fois sur le modèle, sur les actions, sur la thématique que l'on a évoquée, la proximité, mais aussi la solidarité et aussi sur quelque chose qui est fort, c'est l'engagement, l'engagement des parties prenantes, à la fois les salariés, mais aussi les militants. En quoi sommes-nous différents ? Des réflexions vont nous permettre de travailler avec les dirigeants pour essayer de prendre des décisions dans un environnement qui est fait de complexité, mais aussi d'incertitude.

Je ne vais pas revenir sur le contexte, sur la crise, cela a été évoqué, mais je pense que si l'on regarde aussi des éléments d'études, notamment celle du CEVIPOF, c'est une crise de méfiance, voire de défiance envers tout ce qui est corps constitués. Différentes enquêtes le montrent, les Français n'ont pas confiance, en tous les cas ils accordent leur confiance à leur famille ou à leur entourage proche, travail, proximité, associations. Parmi les institutions auxquelles ils font confiance, ou les personnages publics auxquels ils font confiance, celui qui ressort en premier lieu est le maire. On voit donc bien que l'ancrage local, la proximité est là.

On pourrait avoir et on peut avoir des raisons de désespérer, d'avoir des doutes. Lorsqu'on regarde les enquêtes, deux ont attiré mon attention.

La première est une enquête autour du mouvement associatif et de la jeunesse, qui indique que 70 % des 18-30 ans placent le sens au cœur du choix de leur futur métier. C'est un élément assez important.

Le deuxième élément important issu de la crise, c'est l'enquête Secours populaire. Le

Secours populaire a posé une série de questions à ses bénévoles. Pourquoi sont-ils devenus bénévoles au Secours populaire ? Deux réponses émergent : les valeurs et le fait que les personnes agissent concrètement, c'est-à-dire l'action.

On voit donc très bien que, aujourd'hui, nos concitoyens placent avant tout l'action avant le discours. Il faut le discours, mais il faut le conjuguer à l'action.

En quoi l'ESS peut-elle répondre aux enjeux ?

Cela a été dit, je ne vais pas le répéter, c'est d'abord l'ancrage, l'ancrage local, territorial, c'est-à-dire la connaissance des besoins sociaux, là où les acteurs se trouvent. Il y a en effet un lien direct entre les structures de l'ESS et leurs adhérents là où elles se trouvent. Louis Gallois l'évoquait, il y a aussi une souplesse d'action, une agilité : comme elles sont ancrées dans les territoires, elles ont une capacité à agir et à répondre très vite aux besoins.

Je vais évoquer ici l'action publique et l'ESS. J'aurais pu vous parler de ce qui se fait à Montauban, la régie municipale de quartier où l'on travaille avec des personnes sur l'insertion. J'aurais pu évoquer cela. J'aurais pu évoquer des coopératives d'activité par l'emploi. J'aurais pu évoquer aussi les pôles territoriaux de coopération économique, notamment autour des initiatives citoyennes - je crois que c'est à Argenteuil, mais je n'en suis pas sûr - avec la création d'une épicerie solidaire, ou celui de la Verrière qui a été porté par la MGEN autour du maintien à domicile des personnes âgées.

Je vais évoquer une action, puisque vous avez parlé de territoires périphériques, qui s'est déroulée il y a quelques années maintenant, mais qui est assez révélatrice et dont on peut tirer un certain nombre de constats.

C'est autour de l'accès aux soins et cela a été une action portée par le territoire du Grand Guéret, environ 20 000 habitants, avec le *Land* de Kassel, en Allemagne, 200 000 habitants, land dans lequel se trouvent les usines Volkswagen.

Les deux territoires se sont trouvés sur quoi ? Sur l'accès aux soins et l'accès aux soins

bucco-dentaires pour des personnes âgées qui étaient en EHPAD, parce que c'était une difficulté, cela avait été identifié par les différentes études. Ce qui s'est passé, c'est qu'autour de ce sujet-là, on a réuni à la fois des citoyens, des usagers, des professions médicales, bien évidemment la collectivité du Grand Guéret, le centre hospitalier de Guéret, le CHU de Limoges, l'Université pour une partie recherche et innovation – j'y reviendrai – mais aussi des chercheurs et des universitaires pour travailler sur la santé de demain et ce sujet spécifique.

En tirant ce sujet, on a créé un programme, on a testé un appareil qui nous permettait d'amener le dentiste – pardon, mais c'est cela – dans l'EHPAD plutôt que de faire venir les personnes en EHPAD à son cabinet. Il y a eu la création d'un appareil, on a vu apparaître bien évidemment un industriel, mais bien évidemment aussi, on a eu à travailler avec l'agence régionale de santé et aussi avec la CPAM parce qu'il y avait des questions de confidentialité des données, il y avait des questions de tarification de l'acte. On voit que cette problématique a tiré plusieurs fils. On a réussi à démontrer qu'il y avait réellement un besoin et que l'outil fonctionnait. Depuis, l'hôpital de Guéret a créé un plateau technique et cela lui permet d'aller dans les EHPAD, cela lui permet de travailler avec la médecine de ville, parce qu'il a fallu aussi montrer qu'il n'y avait pas de concurrence, bien évidemment, mais qu'il y avait une volonté de répondre à un besoin du territoire. On a vu aussi, récemment, qu'il y avait une possibilité de travailler sur la codification et la tarification de l'acte, c'est important.

On a vu aussi que ce sujet était lié à la prévention qui permettait à d'autres publics de bénéficier de cet appareil et qui permettait aussi sur le territoire de pouvoir avoir à un moment donné une réflexion des citoyens sur le territoire. En effet, ce qui s'est fait là aurait pu se faire ailleurs, mais sous d'autres formules, on pouvait l'adapter. Cela peut se faire aussi pour d'autres pathologies, bien évidemment.

Alors, qu'est-ce qu'on a pu tirer de cela ?

La première chose, c'est que, comme on

l'a réalisé grâce à un fonds européen, le fonds Leader, très honnêtement, il y a une lourdeur administrative. Je passe le détail, mais quand on doit régler une facture, il faut signer dix documents et le reproduire à l'identique dix fois pour les différentes administrations.

Ensuite, et c'est vraiment un élément important que l'on a vu à travers la crise, pour lancer le sujet, il faut discuter avec différentes administrations, différents représentants de l'État qui ne discutent pas forcément entre eux. Si l'on avait pu mettre tout le monde ensemble à un même moment, on aurait peut-être gagné six mois. L'ARS nous a dit qu'on avait oublié l'association Untel qui porte tous les sujets de transferts de données ; cela a pris six mois parce qu'il fallait créer un protocole. Il en est de même de la dimension recherche avec le CHU de Limoges qui réunissait les commissions. De ce point de vue, on voit que les acteurs ne discutent pas entre eux et ne sont pas forcément d'accord entre eux.

C'est d'ailleurs ce que l'on a vu pendant la crise : lorsqu'on a géré la crise et notamment l'accès aux soins pour les personnes en situation de détresse respiratoire, notamment à travers nos établissements MGEN, on a vu que les hôpitaux se sont organisés entre eux ; les hôpitaux privés non lucratifs et les hôpitaux publics se sont organisés pour accueillir les personnes. On voit que c'est sur le territoire que cela se passe. Il y avait aussi la préfecture.

Sur notre projet, j'ai remarqué - puisque je le pilotais - que l'économie sociale et solidaire est très peu connue par les cadres de l'État. L'économie sociale et solidaire, pour certains, c'est soit des associations qui demandent des subventions publiques, ou une économie des pauvres pour les pauvres, mais en tous les cas, ce n'est pas des entreprises pérennes, solides - et quand je parle d'entreprises, je parle d'associations, je pense à la Ligue de l'enseignement et à d'autres grandes structures - et ce n'est pas des structures qui peuvent être innovantes. Pourtant, je pense qu'à travers cette expérimentation, on peut voir que la dimension territoriale

de proximité est une ressource d'innovation, parce qu'on est en proximité, parce qu'on agit sur des petits projets mais que l'on peut ensuite développer et essayer.

Cela pose la question suivante : comment l'économie sociale et solidaire, source d'innovation, industrialise ou développe en grand format, c'est-à-dire comment essaime-t-elle ? On a ce sujet-là.

Ensuite, puisqu'on parle d'action publique et d'ESS, je pense que l'État devrait encourager davantage les partenariats public/privé non lucratifs.

Le deuxième point, c'est décloisonner, c'est-à-dire assurer la transversalité entre les services de l'État. Déjà, apprendre aux acteurs à mieux se connaître, parce que lorsque les acteurs se connaissent mieux, on crée la confiance, ce qui permet d'aller, peut-être pas plus vite, mais en tous les cas d'avancer plus loin ensemble.

Le troisième élément, vous l'avez évoqué, c'est tout ce qui recouvre l'évaluation. Comment sait-on que cela fonctionne ? Quel est l'impact ? Quels indicateurs prend-on en compte dans l'action publique et l'ESS ? Ce n'est peut-être pas les mêmes indicateurs qu'au niveau de l'État. Peut-être tout ce qui concerne l'impact social, tout ce qui concerne le bien-être, tout ce qui concerne les indicateurs de bien-être parce qu'on laisse une personne à son domicile plutôt qu'on la déplace, le bien-être du patient.

Je pense qu'il y a tous ces sujets-là et que peut-être l'État devrait faire évoluer l'ordre de ses priorités. Je ne nie pas la réduction de la dette, le déficit public, mais peut-être que la solidarité, le cœur et l'action publique devraient être un triptyque qui devrait permettre de faire évoluer les choses.

Il y a quelque chose que j'ai touché du doigt, mais vous l'avez évoqué, court terme, moyen terme, long terme : lorsqu'on est sur des projets comme ça, le temps politique n'est pas le même que le temps économique, n'est pas le même que le temps de l'innovation, que le temps des médias. On a là un sujet. En effet, lorsqu'on est sur des sujets d'accès aux soins dans des

territoires, c'est des sujets de très long terme ; des sujets où l'on avance pas à pas. Il peut donc être assez compliqué de le valoriser dans une campagne, mais pour autant, je pense que la question du temps joue beaucoup.

Je pense que la confiance, les ressorts de la confiance sont nécessaires. Et puis Louis Gallois l'a évoqué, l'éducation, parce que le triptyque santé, environnement, éducation tire les transitions, tire la mobilité. L'éducation aujourd'hui, et je fais référence bien évidemment aux événements dramatiques qui se sont déroulés, est importante parce que quand les acteurs et les citoyens sont engagés dans des projets, ils ont confiance dans les institutions et l'éducation doit aussi permettre aux citoyens et aux plus jeunes de comprendre les enjeux, la complexité du monde dans lequel on se trouve et qui nous entoure. Et quand on parle d'éducation, on parle aussi de formation, Louis Gallois l'a évoqué, c'est la formation tout au long de la vie.

Oui, les structures de l'ESS ont un rôle à jouer dans la société. Oui, elles ont une fonction sociale et elles conjuguent tout ce qui est de la dimension de l'entreprise, mais aussi du mouvement, le mouvement social : quelle société porte-t-on ? Nos structures de l'ESS créent une haute valeur ajoutée humaine, et je crois que c'est très important.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup pour tous ces exemples très concrets que tous, vous avez donnés.

Je vous voyais réagir, Anne-Catherine Husson-Traoré, à plusieurs éléments, aussi je vous redonne la parole, parce que vous ne l'avez pas beaucoup prise jusqu'ici.

M^{ME} ANNE-CATHERINE
HUSSON-TRAORÉ

Tout ce que vous avez abordé est extrêmement intéressant. Il y a deux points sur lesquels j'ai plus réagi. Le premier, vous décrivez un

monde totalement en silos, ce qui est encore plus vrai chez nous puisqu'on a une administration extrêmement forte qui elle-même silote au maximum. On se retrouve donc dans un univers relativement kafkaïen qui est un frein évident à l'innovation et par méconnaissance. En plus, c'est peut-être là que je vais essayer de faire le lien entre ce que je fais moi et ce que vous faites vous tous, c'est le fait que finalement, la formation et l'information sont deux éléments assez proches et, ce qui est absolument clé, c'est que depuis vingt ans je vois un nombre d'initiatives, de descriptions de ce que vous avez fait, il y a un terrain absolument extraordinaire, mais il n'y a pas la capacité à passer à l'échelle.

J'ai assisté à un premier débat autour de l'ESS il y a à peu près vingt ans, je crois que le fond n'était pas radicalement différent. Les gens étaient peut-être plus jeunes, moi compris, il y a vraiment cette ressource extraordinaire, cette capacité à faire non moins extraordinaire, mais le passage à l'échelle, on n'y arrive pas. Louis Gallois le disait très bien, les raisons pour lesquelles il faudrait changer d'échelle et passer non pas de 10 % à 20 % ou 30 %, mais que ce soit le modèle dominant parce que c'est celui dont on a besoin à l'heure actuelle, on n'y arrive pas.

L'une des explications que je peux vous proposer, c'est le fait que l'on n'y arrive pas parce qu'on a créé une case, la case de l'ESS. Je connais mieux les cases des financements. Je m'en souviendrai toute ma vie, j'avais été invitée à un moment à une fédération des entreprises d'insertion pour parler de la finance solidaire, etc. Je commence à parler, à peu près tous les gens qui étaient là se demandaient ce que c'était. Je me suis aperçue qu'ils étaient dans une relation à la subvention publique et l'idée qu'il y avait des milliards, je dis bien des milliards d'argent mobilisé dans le privé pour financer leurs secteurs non référencés.

En fait, c'est vraiment cela, le sujet. Aujourd'hui, plus clairement sur le climat, sur l'économie verte, mais souvent certains acteurs de l'ESS sont des acteurs aussi du recyclage,

etc., **de facto** il y a énormément d'acteurs qui « cocheraient les cases » éligibles à cette mobilisation de fonds qui sont souvent extrêmement importants, mais il n'y a pas de pont. Je vous avoue que c'est aussi pour cela que j'ai accepté de venir ici, parce que je me suis dit que si, à ma petite échelle, j'arrivais à créer une sorte de pont, ce serait déjà ça, puisque finalement, dans le monde de la finance privée, j'entends en permanence « on a de l'argent, mais on n'a pas de projets ». Et là, vraiment, j'ai entendu récemment quelqu'un dire « tous les projets versent finance ». C'est vrai. En plus, s'il y a le **crowdfunding**, cela marche encore mieux.

Aujourd'hui, on n'est pas sur un sujet de manque de financement. En revanche, on a une crise majeure de modèle d'évaluation : la façon dont on évalue la notion de risque, la notion de bénéfice/risque, la notion de si on fait ce projet-ci plutôt que ce projet-là, si on fait Loos-en-Gohelle plutôt que le centre commercial.

À Alençon, par exemple, il y a six centres commerciaux autour d'Alençon qui essaie désespérément de faire revivre son centre-ville. N'importe quel économiste de base peut faire un ratio ; il y a un truc aberrant. On voit donc bien qu'il y a une capacité pour un élu, pour un porteur de projet d'entreprise, pour une foncière qui a dû construire ces six centres commerciaux ; ce n'est probablement pas la même, ou alors elle est vraiment suicidaire. Il y a vraiment quelque chose autour de cela.

Cela passe par la fluidité de l'information, et c'est la mission de Novethic en tant que service public, puisque nous sommes en partie subventionnés par la Caisse des dépôts pour cela, c'est faire connaître les nouveaux modèles qui sont en train d'émerger dans le secteur financier privé. Ils tournent effectivement sur un mot clé qui est l'impact. Aujourd'hui, il y a des mobilisations qui peuvent être vraiment importantes de gens qui doivent rendre des comptes (ce n'est pas vrai qu'en France), des fonds de pension, des assureurs qui doivent être capables de respecter l'obligation de l'article 173 alinéa 6 de la loi sur la transition énergétique et écologique

qui leur demande de rendre compte de la façon dont est alloué l'argent qu'ils gèrent, pour quel bénéfice, avec quel impact.

Cette tendance avait été amorcée, mais pas très bien. J'ai lu récemment que 750 acteurs étaient soumis à cet article 173, mais que certains ne sont même pas au courant. C'est déjà un premier sujet. Mais là où ils vont être enfin au courant, c'est qu'une nouvelle réglementation européenne sera en vigueur pour l'exercice 2021, c'est-à-dire tout de suite, qui fait état – je suis désolée de parler français – de la **disclosure**, c'est-à-dire les obligations de **reporting** des investisseurs. Ces obligations de **reporting** vont les conduire à mesurer l'impact environnemental et social de leur gestion d'actifs financiers, savoir si cela génère de la performance environnementale et comment ils le font, avec quels indicateurs, et par ailleurs être capables d'évaluer le risque financier que représentent le changement climatique, les inégalités sociales, et le modéliser pour qu'ils comprennent en quoi cela impacte leur gestion d'actifs.

S'ils ne le font pas avec les gens de l'économie sociale et solidaire en France, ce sera compliqué parce que vous êtes effectivement ceux qui ont à peu près les modèles, ceux qui ont les chiffres, ceux qui ont fait des expérimentations qui consistent en fait à casser des silos, d'abord avec un objectif qui est effectivement d'ordre social, par exemple soigner les dents des personnes qui sont en EHPAD et dont on a découvert – c'est dommage qu'il ait fallu attendre le Covid – que leurs conditions de vie n'étaient pas tout à fait ce que l'on peut espérer pour les gens d'un certain âge.

L'idée est vraiment, et je finirai là-dessus, de savoir comment rendre concrets ces liens-là. Tous les éléments existent, en revanche la capacité à les relier les uns aux autres, la capacité à les décoder les uns et les autres, à sortir chacun de son jargon, de son silo, de son réseau, je pense que chacun d'entre vous, je ne vous connais pas beaucoup et vous ne me connaissez pas beaucoup, mais c'est un élément qui montre qu'il n'y a pas assez de fluidité dans

toutes les capacités d'agir et les envies d'agir. Je rejoindrai vraiment le point sur lequel, dans ce monde en crise qui se conjugue et qui conjugue les impacts négatifs, tout ce que porte l'économie sociale et solidaire, tout ce que porte la finance durable sur laquelle je travaille, ce sont des raisons d'espérer. C'est vrai que tous les gens qui travaillent là-dessus, que ce soit des gens jeunes ou moins jeunes, comprennent que cela redonne du sens parce que cela remet une réalité sur laquelle on peut travailler.

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Ce que j'entends, c'est qu'il y a une vraie fenêtre d'opportunité.

M^{ME} ANNE-CATHERINE HUS-SON-TRAORÉ

Bien sûr. De toute façon, c'est vrai que ce qui change, malheureusement, c'est ce que Louis Gallois a dit, il y a un tissu économique et social qui a absolument explosé. Et si ce n'était que chez nous, mais c'est valable ailleurs. Je lisais tout à l'heure quelque chose sur les enfants britanniques qui meurent de faim en Grande-Bretagne, où le secteur financier est important. Il y a un footballeur qui essaie de les nourrir. On est dans un monde assez délirant.

Là où je veux en venir, c'est que oui, si la compréhension du fait que créer de la richesse aboutit à cela, cela n'a aucun sens, je pense que c'est largement partagé aujourd'hui, et la question - c'est difficile à voir parce que c'est un peu trop tôt - de savoir ce que veut dire créer des richesses si c'est pour que quelques-uns puissent apparemment en bénéficier, mais que l'on soit incapable de faire face à une épidémie, que l'on n'ait pas assez de respirateurs, que l'on fasse vivre des gens en EHPAD et dans des hôpitaux où avant, cela n'allait déjà pas très bien, tout cela est vraiment une révolution sociale, politique, économique et financière majeure.

De là où je suis, on voit les lignes bouger. Cela veut dire quoi, un investisseur de long terme ?

On est dans un monde étrange. Les politiques qui ont des horizons à quatre ou cinq ans n'ont pas ce genre de raisonnement. En revanche, un investisseur qui a un fonds de pension et qui sait que dans trente ans, il va devoir payer des pensions, va commencer à se demander à quoi va ressembler l'économie dans trente ans : telle entreprise peut-elle survivre ? C'est comme cela qu'il change de modèle, parce qu'il est obligé de se demander si tel ou tel secteur va être résilient.

Pour finir, je ne sais pas si vous avez entendu toute la littérature sur les lettres avec lesquelles on ferait de la reprise économique, il y a eu le W, le V, le L, etc. Il y a quand même neuf chances sur dix qu'en réalité elle soit en K. Cela veut dire qu'il y en a qui vont monter et exploser (les plates-formes numériques et autres secteurs dématérialisés) et puis des secteurs vont s'écraser. Ces secteurs qui vont s'écraser sont ceux dont il faut accélérer la transition et la transformation pour pouvoir permettre aux gens qui sont à l'intérieur de ces secteurs de se former de façon à faire autre chose ou autrement, parce qu'ils ne reprendront pas.

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci. Élisabeth Javelaud, vous vouliez intervenir.

M^{ME} ÉLISABETH JAVELAUD

Oui, je vous remercie.

Je trouve cela très intéressant, mais en même temps, je crois qu'il y a un challenge qui est ailleurs. Je suis très impliquée dans les associations citoyennes écologistes et je travaille beaucoup avec elles. Il faut imaginer d'abord qu'il y a énormément de jeunes, 90 % de jeunes, beaucoup de jeunes qui ont souvent un parcours de formation très impressionnant. Cela me rappelle ce qui s'est passé, pas cet été mais le précédent, quand le MEDEF a fait son université d'été, il a invité l'Association des élèves des grandes écoles qui sont montés sur scène et qui leur ont dit : on ne viendra pas travailler chez vous si cela ne fait pas sens pour nous. C'est

très fort aujourd'hui dans le mouvement des jeunes, d'où le réveil écologique.

Je rencontre des jeunes qui ont fait Sciences Po et qui me disent qu'ils vont être paysans ou boulangers parce que cela fait sens pour eux. Il y a une très forte demande de sens dans les jeunes générations.

De ce fait, quand je lis ce qui est en train de se passer, j'ai l'impression qu'il y a des milliers d'initiatives, et c'est là que l'économie sociale et solidaire doit s'impliquer et nous aider à cette réflexion. Vous avez peut-être entendu parler du mouvement des Colibris, ce mouvement avait lancé ce qu'ils appelaient un « transiscope », pour essayer de recenser ce qui existe. Ils sont à plus de 1 500 actuellement. Allez voir sur leur site, c'est très impressionnant.

Mais ce dont on n'a pas envie – c'est un peu comme l'agriculture, vous allez comprendre tout de suite – c'est faire de l'écologie de masse. On veut faire de la permaculture, c'est-à-dire qu'on soit ancré dans un territoire et que cela fasse sens pour ceux qui sont sur ces territoires-là, parce qu'on a en effet un problème de dimension. On sait bien que, et vous l'avez bien expliqué, quand on parle d'une dimension importante, il faut des règles, mais tout de suite se met en place une usine à gaz qui éteint un peu le projet initial.

Quand je suis par exemple à Loos-en-Gohelle, à Kingersheim, toutes ces expériences, elles travaillent avec le Québec, etc. en nous disant qu'elles n'ont pas nécessairement envie de faire des réseaux énormes. Ces réseaux-là, aujourd'hui, est-ce qu'ils répondent à l'attente des citoyens ? Est-ce qu'ils répondent aux projets des jeunes générations ? Est-ce qu'ils répondent au monde dont on a envie ?

Je ne dis pas qu'il ne faut pas idéaliser, ce n'est pas du tout cela, je ne dis pas que les deux s'opposent, je dis qu'on doit réussir à aller les uns vers les autres pour comprendre cette question des ancrages, que vous avez soulevée aussi. Comment cela fait sens et comment ce que l'on propose peut permettre à d'autres d'aller vers leurs propres initiatives. C'est vraiment

la question de la transmission des savoirs, des savoir-faire, de ce qui donne du sens à ce qu'on est en train de faire. Ce qui est au cœur de tout, c'est cette question du sens.

M^{ME} ANNE-CATHERINE HUSSON-TRAORÉ

Bien sûr, évidemment, et c'est d'ailleurs pour cela que se développent en France et partout dans le monde des initiatives à cette échelle-là.

Mon sujet, ce que je peux vous apporter ici, c'est bien sûr que c'est formidable, en revanche si l'on n'est pas à l'échelle, on ne va pas du tout, mais pas du tout adresser les problématiques qui sont les nôtres. Le Covid-19 est une zoonose qui a rendu malade toute la planète en quelques mois. On est sur des problématiques qui font que la bonne énergie est de ce côté-là et le fait de repenser le modèle ne pourra pas se faire juste parce qu'on va s'inspirer de certaines expériences. Je connais bien Loos-en-Gohelle, etc., ce sont de formidables expériences, mais c'est vrai que pour changer d'échelle, et c'est impératif, on en a absolument besoin, il faut pousser le curseur un peu plus loin.

Pour terminer, je ne sais pas si vous connaissez Navi Radjou et *L'innovation frugale*, il explique très bien que ce que l'on a fait depuis des années dans des grandes multinationales, c'est qu'on a utilisé des départements de R&D avec plein d'ingénieurs pour vendre à l'export, dans des pays plus ou moins émergents, une version dégradée d'une machine hyper sophistiquée parce qu'ils étaient pauvres et qu'ils devaient la payer moins cher. Ce qu'il explique très bien, c'est que l'innovation frugale, c'est l'inverse. C'est exactement ce que vous disiez : c'est partir du terrain, et quel est le besoin ? Là, par exemple, on leur vendait des machines dégradées, mais pas adaptées aux conditions météo, pas adaptées aux besoins de tel ou tel pays, etc.

La façon dont on peut s'inspirer des initiatives dont vous parlez, c'est bien d'avoir cette logique de terrain et d'ancrage qui est de se dire : on ne vend pas de la même façon telle et telle chose à

tel endroit, cela n'a pas tel impact, etc. C'est cela qu'il faut accélérer, parce qu'on est plus dans la macro-économie qui est encore largement dominante et qui ne s'inspire pas de ce que vous pouvez faire. Sinon, on aura trop de problèmes à régler juste avec des petits colibris qui ont toute l'énergie que vous manifestez.

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Je vous redonne la parole une dernière fois, Bertrand Souquet.

M. BERTRAND SOUQUET

Le sens et l'utilité. Je crois que ce que recherchent les plus jeunes aussi, c'est être utiles. On le voit notamment sur certains sujets, je pense à l'entreprise Phenix qui s'intéresse au gaspillage alimentaire et à la précarité alimentaire. Ils ont créé une plate-forme et ils organisent la revente de produits à DLC courte et en même temps ils livrent certains produits gratuitement à des associations comme les Restos du cœur.

Sur le sujet de l'évaluation, il y a les travaux, qui datent mais qui à mon avis sont au goût du jour, de Michel Aglietta autour du PIB vert : on n'utilise pas que l'indicateur de la croissance, on prend en compte les enjeux environnementaux, c'est-à-dire qu'appauvrir le sol, c'est appauvrir aussi notre environnement et donc nous-mêmes.

Quant à la question du local, régional, je pense que c'est une vraie question. Quand je vous parlais des différents temps, par exemple on a un marché qui est globalisé, mondialisé, les nouvelles technologies accélèrent l'information, la communication, les échanges, et dans le même temps, on est sur des phases de demande de démocratie qui sont locales, à l'enjeu de pays. On voit qu'il y a un décalage. Quand je vous parlais du temps, le temps politique, il y a un décalage qui, à un moment donné, fait que le citoyen a un ressenti qui n'est pas le même que ce qu'ont pu dire les élites ou ceux qui pilotent des entreprises. Je crois que c'est cela aussi qu'il faut qu'on arrive à ajuster, et cela prendra un certain temps.

Pour autant, je pense qu'on a intérêt à s'en soucier, parce que si l'on n'arrivait pas à faire cela, alors on irait vers la fragmentation de la société, encore plus avancée. C'est ce que dit Jérôme Fourquet, notamment. On a déjà un bouleversement des repères quels qu'ils soient, ils ont évolué, et je pense que là, on irait au devant de très grandes difficultés.

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

On va devoir s'arrêter là. Je vous remercie infiniment.

[Applaudissements]

LE CIRIEC, TOUTE UNE HISTOIRE...

Nous allons commencer par écouter une vidéo qui a été enregistrée par Léopold Beaulieu, président d'honneur du CIRIEC International et président du CIRIEC Canada, qui, pour les questions de crise sanitaire, n'a pas pu se rendre en France.

Nous l'écoutons.

M. LÉOPOLD BEAULIEU

Jacques Fournier, président d'honneur du CIRIEC France, distingués orateurs et invités, Mesdames, Messieurs,

Je remercie Alain Arnaud, le président du CIRIEC France et du CIRIEC International, de m'avoir invité à m'adresser à vous à l'occasion de cette conférence anniversaire du CIRIEC France.

J'aurais bien aimé être présent, échanger avec vous et écouter les orateurs. Cependant, les contraintes et les recommandations concernant les déplacements à l'extérieur du pays en cette phase de la pandémie Covid-19 m'ont amené à y renoncer.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour saluer chaleureusement les membres de votre section nationale qui collaborent avec le CIRIEC

International et aussi saluer son directeur général, Bernard Thiry.

L'humanité fait face à des enjeux tels que la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale, les enjeux sanitaires, la réduction des inégalités, les libertés citoyennes, la nécessité d'une fiscalité suffisante et équitable, la révolution industrielle 4.0 avec l'intelligence artificielle, l'avenir du salariat. La révolution industrielle que je mentionnais implique aussi la responsabilité sociétale des entreprises, les échanges commerciaux, le droit à une information juste et au respect de la vie privée. Tout cela, et plus encore, interpelle toutes les composantes de la société à tous les niveaux, des rapports de proximité jusqu'à l'international.

Alain Arnaud nous rappelait récemment les enjeux démocratiques qui sont reliés aux pouvoirs publics et à la préservation des entreprises publiques : la démocratie et le numérique, la démocratie et le territoire. Avec la crise écologique majeure que nous vivons, cela impose un autre développement plus durable, un autre rapport au temps et à l'espace.

Composer avec les nouvelles problématiques économiques et sociales nécessite plus que jamais une transdisciplinarité ouverte sur une formation citoyenne, scientifique et sociale, entrepreneuriale et managériale qui soit renouvelée, soucieuse des valeurs sociétales, dans une perspective d'intérêt commun, de satisfaction des besoins et d'intérêt général.

La raison d'être du CIRIEC International est plus que jamais pertinente. Elle traite de l'importance des entreprises collectives, soit celles d'économie publique, sociale et coopérative, les mutuelles et les associations, de leurs caractéristiques, de leur impact et de la création de la revue des *Annales* en 1908, la création du CIRIEC International en 1947 et, par le CIRIEC International, la Fondation Edgard Milhaud en 2017, les activités scientifiques, les représentations à divers niveaux. Toute une histoire, celle du CIRIEC International. Entre praticiens et chercheurs, c'est cette cueillette, ce partage de connaissances et sa diffusion qui, à

divers niveaux, donne une perspective globale d'intérêt général reconnaissant des rôles complémentaires des organismes. C'est cela que je tenais à souligner et la structure organisationnelle du CIRIEC International en est une expression.

Ce dont j'aurais aussi aimé vous parler, si j'avais été présent, ç'aurait été la collaboration du CIRIEC International avec certaines organisations, certains organismes internationaux, sa présence à des comités, notamment des Nations-Unies et de l'OIT, ainsi que sa participation à plusieurs conférences internationales. Demain, il en sera sûrement question à l'occasion du rapport d'activités à l'assemblée générale du CIRIEC International.

En mon nom personnel, au nom de Benoît Lévesque, au nom des membres du conseil d'administration du CIRIEC Canada et de son comité exécutif, qui sont Luc Bernier, Marie Bouchard, Annie Camus, Chantal Malo, Jean-Maxime Nadeau et Martine Vézina, je tiens à souligner la grande collaboration et les échanges inspirants pour nous que nous avons avec les représentantes et les représentants du CIRIEC France, et cela, depuis l'entrée en activité de notre section nationale en 1966. Permettez moi aussi de mentionner que le fondateur en 1968 de la revue du CIRIEC canadien, George Davidovic, avait eu comme professeur Edgard Milhaud. Alors, ce sont ces bons échanges qui se sont continués et constamment renouvelés. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je te remercie beaucoup, Alain. Salutations à nos amis du CIRIEC France, je n'en nommerai aucun, de peur d'en oublier.

Bonne conférence anniversaire. Bon 70^e anniversaire. Merci à chacune et à chacun d'être ce que vous êtes, et longue vie au CIRIEC France !

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

La parole est désormais à Bernard Thiry, directeur général du CIRIEC International.

M. BERNARD THIRY

Monsieur le président d'honneur, mon cher Jacques,

Monsieur le président, mon cher Alain,
Mesdames, Messieurs,

Merci pour votre invitation à participer à cette conférence anniversaire.

Si nous sommes rassemblés aujourd'hui à Paris, c'est en partie ou peut-être essentiellement à cause d'Edgard Milhaud, un personnage évidemment hors du commun, comme Jacques l'a rappelé en introduction. C'était un Français, professeur d'économie, il a rejoint (il avait à peine 30 ans) l'Université de Genève pour y enseigner l'économie. À 35 ans environ, il a fondé une revue, *Les Annales de la régie directe*, et il a fondé cette revue pour défendre la propriété publique des infrastructures, en particulier des chemins de fer français qui étaient à l'époque très majoritairement dans les mains d'entreprises privées.

Dès 1908, il crée une revue avec l'idée de rassembler des analyses, de rassembler des données objectives qui permettent de mettre en évidence les avantages et les inconvénients des différentes formes de propriété, en particulier appliquées aux infrastructures et aux services ferroviaires. Mais, très rapidement, sa réflexion porte sur l'intérêt du développement de la propriété publique au niveau municipal, au niveau communal, d'un certain nombre de services publics, de services à la population, y compris au niveau d'un certain nombre d'activités économiques.

Il développe aussi très rapidement, dans les tribunes des *Annales de la régie directe*, un certain nombre d'idées et accueille un certain nombre de contributions relatives à l'action collective et économique, notamment par l'intermédiaire des coopératives. Il devient très rapidement un acteur important au niveau de l'Alliance coopérative internationale.

Pendant toute la période entre deux guerres, il va mener de front quatre activités : évidemment son activité de professeur à l'Université

de Genève, une activité de militant, militant pour la paix, militant sur les questions sociales et politiques, une activité éditoriale extrêmement importante et également une activité au niveau du Bureau international du travail de l'Organisation internationale du travail, dont nous avons déjà parlé à deux ou trois reprises cet après-midi, dont il est collaborateur pendant environ une quinzaine d'années.

Et puis évidemment, l'âge venant, la Seconde Guerre mondiale intervenant, il perd progressivement un certain nombre de soutiens et de moyens et doit interrompre, la mort dans l'âme, en 1943, la publication de sa revue qui, entretemps, était devenue *Les Annales de l'économie collective*.

Après la Seconde Guerre mondiale, il rassemble rapidement un certain nombre de soutiens dans les milieux suisses et les milieux français essentiellement, quelques partenaires en Belgique, quelques partenaires en Angleterre, voire aux États-Unis. Il décide en 1947, pour assurer la pérennité de sa revue, de fonder le CIRIEC. La section française, je suis désolé, n'est pas la plus ancienne des sections ; la plus ancienne des sections est la section suisse, mais qui n'existe plus depuis longtemps. Donc, aujourd'hui, la section française est bien la section aînée du CIRIEC puisque créée en 1950, soit trois ans à peine après la création du CIRIEC International.

La revue a continué à vivre sa vie comme vecteur de publications scientifiques. Le CIRIEC a cette particularité, déjà soulignée par Léopold Beaulieu il y a quelques instants, mais que je mettrai en évidence aussi dans quelques minutes, cette particularité de rassembler des personnes venant à la fois du monde académique, du monde universitaire, et des personnes du monde de la pratique, des dirigeants d'organisations, des dirigeants d'entreprises, des praticiens. Il faut un peu tenir compte des préoccupations des uns et des autres et la revue est finalement, au fil du temps, devenue la vitrine principale du CIRIEC vis-à-vis du monde académique. L'année dernière, la revue des Annales,

devenues entre-temps *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, a été reprise dans l'index de citation des sciences sociales.

Je viens de faire une traduction française, pour faire plaisir à Jacques, du *Social Sciences Citation Index*.

La revue est désormais éditée par une fondation que le CIRIEC a créée, du nom d'Edgard Milhaud, Fondation Edgard Milhaud, en 2017. La revue est un peu aujourd'hui extérieure au CIRIEC au sens strict, mais évidemment, cette fondation a été dès le départ conçue comme étant un allié, un auxiliaire du CIRIEC et d'ailleurs, c'est Alain qui préside son conseil d'administration et j'en suis le directeur, ce qui atteste de la proximité entre la fondation et le CIRIEC.

Et le CIRIEC aujourd'hui ? Le CIRIEC aujourd'hui, grâce aux différents membres de notre organisation, est un vaste réseau international. C'est tout d'abord la conviction, répétée à l'occasion de chaque assemblée générale, que l'économie publique, l'économie sociale et solidaire ont une place dans la société qui doit être affirmée et développée. C'est la conviction que l'association et la rencontre de scientifiques et de praticiens permettent un enrichissement mutuel. C'est aussi la conviction que l'instabilité de notre système économique, ses difficultés sociales, les inégalités sociales dont on a parlé abondamment cet après-midi, les inégalités territoriales, la pandémie rendent cette réflexion associant scientifiques et praticiens sur l'économie collective, encore plus pertinente aujourd'hui.

Le CIRIEC, c'est aussi un vaste réseau scientifique : plus de 750 experts de par le monde, développant des activités d'études, de recherches, de publications et de rencontres.

C'est aussi un ensemble de partenaires. Au cours des dernières années, grâce à l'action de Léopold Beaulieu, du regretté Georges De Sa et de l'action d'Alain Arnaud, nous avons formalisé un certain nombre de partenariats qui étaient pour certains évidents, puisque partageant presque une histoire commune. Ces partenaires, c'est le Bureau international du travail, c'est la CEDEC, la Confédération européenne des

entreprises communales du secteur de l'énergie, c'est le GECES, c'est-à-dire le groupe d'experts de la Commission européenne. En économie sociale, c'est Social Economy Europe, c'est l'UN-RISD, le Centre d'études sur le développement économique et social des Nations-Unies. C'est la *task force* des Nations-Unies sur l'économie sociale et solidaire. Et c'est aussi ESS Forum International dont le président ou le co-président Alain Coheur est ici présent. Et la signature de la convention de partenariat devrait intervenir dans les prochaines minutes, sous la responsabilité, évidemment, d'Alain Arnaud.

Le CIRIEC, c'est aussi un ensemble de sections nationales. Vous voyez à l'écran la composition du *membership*, excuse-moi, Jacques, la liste des adhérents des membres du CIRIEC International, un certain nombre de sections au Portugal, au Japon, en Belgique, en Colombie, au Brésil, au Mexique, le CIRIEC France, le CIRIEC Canada, le CIRIEC Venezuela, le CIRIEC Autriche, le CIRIEC Argentine, le CIRIEC Espagne, le CIRIEC Turquie ; il en manque un, parce que nous ne l'avons pas encore reçu à ce moment-là, c'est le CIRIEC Tunisie ; et puis un certain nombre de membres hors sections nationales, là où nous n'avons pas de section nationale. Ces sections nationales ont la particularité dans chaque pays d'associer économie publique, économie sociale et solidaire, secteur académique et responsables d'entreprises.

C'est grâce au soutien permanent de ces différentes sections nationales, c'est grâce à l'implication permanente des différents membres du CIRIEC International que cette organisation vit maintenant depuis plus de soixante-dix ans, puisque nous fêtons les 75 ans du CIRIEC International à l'occasion du Congrès de 2022 à Valencia, en Espagne.

Nous espérons en tout cas, je l'espère à titre personnel, que nous avons été fidèles aux objectifs assignés au CIRIEC par Edgard Milhaud et les autres fondateurs du CIRIEC. Nous avons bien sûr dû tenir compte de l'évolution du monde dans lequel le CIRIEC vit, toute organisation est évidemment une structure vivante.

Je voudrais pour terminer, comme Léopold, vous adresser toutes nos félicitations, au nom des autres sections nationales du CIRIEC, pour l'anniversaire des 70 ans du CIRIEC France.

[Applaudissements]

M^{ME} CATHERINE ANDRÉ

Merci beaucoup, Bernard Thiry.

Monsieur Alain Arnaud, la parole est à vous pour conclure.

M. ALAIN ARNAUD

En guise de conclusion, d'abord un grand merci.

Un grand merci aux conférenciers, un grand merci à notre animatrice, à mes amis du CIRIEC International et des institutions amies :

- Leona Detiège qui, pendant quarante ans, a officié à la présidence du CIRIEC Belgique, ancienne maire d'Anvers, ancienne ministre. Merci, Leona, de ta présence.
- Barbara Sak, qui est également là, qui est, ce n'est pas péjoratif, la cheville ouvrière du CIRIEC International.
- Alain Coheur, avec qui, effectivement, nous signons cette convention CIRIEC International et ESS Forum International.

Et puis, à vous tous qui êtes venus malgré la situation sanitaire, il y avait 190 inscrits. Évidemment, on est loin d'avoir atteint ce chiffre, mais on en connaît les raisons pour la plupart, et après tout, c'est ainsi. En tout cas vous êtes là, nous sommes très sensibles à votre présence.

Pour cette conférence anniversaire, nous avons choisi un thème qui illustre bien l'état d'esprit du CIRIEC France, et dont Bernard vient de dire qu'il est également l'esprit du CIRIEC International, c'est-à-dire s'inscrire dans la transformation du monde avec des solutions qui réduisent les inégalités, qui éradiquent autant que faire se peut la pauvreté - j'ai été particulièrement sensible à ce que nous a dit Louis

Gallois tout à l'heure -, qui répondent aux vrais besoins des individus et qui inspirent confiance. Confiance, ce terme a été évoqué par Bertrand Souquet, il a mille fois raison, que ce soit en politique, que ce soit dans les systèmes économiques, c'est la confiance qui fait avancer les choses.

On a assisté tout à l'heure à une présentation par Nathalie Coutinet des différences entre l'économie orthodoxe et l'économie hétérodoxe. Les sciences économiques, je suis désolé, ne sont pas des sciences exactes. En revanche, celles qui s'appuient sur l'humain et sur la notion de confiance sont celles qui fonctionnent. Les autres, elles ont peut être généré du progrès, mais pas du progrès pour tout le monde.

En cela, nous sommes fidèles à la pensée d'Edgard Milhaud, qui a été maintes fois rappelée aujourd'hui, à juste titre. Le contexte de l'époque, en 1947, était un contexte de reconstruction, cela a été dit tout à l'heure, c'est vrai. Celui d'aujourd'hui est un contexte de transitions et de transitions profondes pour lesquelles il faut que les uns et les autres nous puissions apporter notre contribution, parce que les problématiques restent les mêmes. Je ne reviens pas sur les propos qui ont été tenus par Louis Gallois et par d'autres.

Cette ligne en faveur de l'économie, on va dire d'intérêt collectif, comme cela on modifie un peu, non pas le sens, mais on exprime bien ce que nous voulons dire, ces systèmes qui, quels qu'ils soient d'ailleurs, produisent de la valeur ajoutée collective qui préserve l'intérêt général, eh bien, c'est cette ligne qui a été constamment suivie par les gouvernances successives du CIRIEC France.

Vous avez à l'écran la liste des présidents successifs, à commencer par Léon Jouhaux, que l'on a évoqué déjà tout à l'heure, Paul Ramadier qui a été quand même président du Conseil des ministres, Albert Gazier, plusieurs fois ministre, Gabriel Ventéjol, dont le buste est à côté de celui de Léon Jouhaux tout de suite à la sortie de cet hémicycle, André Heurtebise, syndicaliste puis Conseiller d'Etat, Jacques Vattier, président de la

Mutuelle des PTT de l'époque, François Soulage, ancien Délégué interministériel à l'ESS, qui n'a pas pu venir aujourd'hui, Jacques Fournier bien évidemment, Georges Delfau, ancien sénateur, Pierre Vionnet, vice président de la GMF et directeur général de l'OCIRP, et puis votre serviteur.

Pour terminer, je voudrais également très rapidement évoquer les travaux récents du CIRIEC France qui illustrent en tout cas ce que je viens d'indiquer, ce fil rouge que nous suivons depuis des années. Je vous présente à l'écran les derniers ouvrages collectifs élaborés sous la direction du professeur Philippe Bance et de Jacques Fournier : *L'internalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques (2015)*, *Quel modèle d'état stratège en France ? (2016)*, *Education et intérêt général (2018)*, *Numérique, action publique et démocratie (sortie en 2021)*.

S'ajoutent à ces ouvrages les Cahiers du Ciriec France, les Agoras et la Lettre mensuelle.

Ces travaux, nous continuerons à en produire, nous continuerons de suivre cette ligne de l'intérêt général, avec une nouvelle gouvernance qui a été élue par l'assemblée générale tenue ce matin pour trois ans, avec un axe de recherche ambitieux qui a été évoqué par Jacques dans son introduction tout à l'heure, un travail considérable auquel nous avons commencé de nous atteler et placé sous l'animation de Jean-Louis Cabrespines et qui s'intitule tout simplement Économie collective et territoire. C'est très ambitieux et l'on voit qu'on peut aussi tirer beaucoup d'intéressants sujets au travers de cette thématique.

Et puis, nous abordons également ces perspectives avec des partenariats renforcés, partenariat avec la MGEN dont je remercie le président de sa présence, ainsi que le président de l'Institut Montparnasse, avec lesquels nous allons signer très prochainement une convention de partenariat renforcé, des discussions en cours avec la SNCF, là aussi pour renforcer notre collaboration, avec La Poste plus récemment, avec la MACIF qui était présente tout à l'heure, et puis avec ESS France dont le président est

ici, et d'autres partenaires, nous sommes totalement ouverts.

Voilà ce que je souhaitais vous dire pour ces mots de conclusion.

Je pense que nous sommes à l'heure, à une minute près. Nous avons dit que nous arrêtons à 18 heures. Malheureusement, vous le savez, nous n'aurons pas de cocktail, donc pas de champagne. C'est un peu dommage, parce qu'on aurait bien aimé partager le verre de l'amitié pour célébrer cet anniversaire, mais malheureusement le contexte ne nous le permet pas.

Je vous précise également que nous aurons une captation vidéo qui sera diffusée sur YouTube, vous aurez donc l'occasion pour certains d'entre vous de la regarder si vous le souhaitez ou, en tout cas, de la diffuser.

Merci à nos partenaires et nos adhérents du CIRIEC France et merci à vous tous de votre participation.

Il est 18 heures, nous clôturons cette conférence.

[Applaudissements]

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

CATHERINE ANDRÉ



Diplômée de l'université de Lille, de Sciences Po Paris et titulaire d'un *MSc in European Studies* à la London School of Economics, polyglotte, Catherine André est une journaliste française. Elle a été rédactrice en chef adjointe à *Courrier international* chargée de l'Europe, correspondante en Suède et cofondatrice de Voxeurop première coopérative de presse européenne. Elle est rédactrice en chef adjointe d'*Alternatives économiques*.

ALAIN ARNAUD



Titulaire d'une maîtrise de Sciences économiques (Paris-Assas) et diplômé de l'École nationale des douanes, Alain Arnaud a exercé des responsabilités dans l'administration d'État, le secteur financier, la santé et la protection sociale. Il a notamment été président de la Mutualité Fonction publique, administrateur de la Mutualité française et président de la Banque française mutualiste. Il est actuellement président du CIRIEC France, président du CIRIEC International, et président de la fondation Edgard-Milhaud, fondateur du CIRIEC en 1947. Il préside également Inter Invest, société de financement spécialisé dans les investissements outre-mer.

LÉOPOLD BEAULIEU



Fondateur et ancien président-directeur général de Fondation CSN, Léopold Beaulieu œuvre depuis plus de 40 ans à la construction d'institutions ayant en commun de tenir compte, non seulement des impacts financiers et économiques de leurs activités, mais aussi de leurs impacts sociaux et environnementaux. Léopold Beaulieu est cofondateur et vice-président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins au Québec. Il est président du CIRIEC Canada et président d'honneur du CIRIEC International.

PATRICK BERNASCONI



Membre du Conseil économique, social et environnemental depuis 2010, Patrick Bernasconi est nommé en 2014 vice-président puis élu président en décembre 2015 pour un mandat de cinq ans. Diplômé de l'École spéciale des travaux publics, Patrick Bernasconi exerce dans la vie professionnelle des responsabilités dans le secteur des travaux publics. Il a été président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) de 2005 à 2013 et il est président de SMAvie BTP depuis janvier 2014. De mi-juillet 2013 à fin novembre 2015, il était vice-président du Medef, en charge des mandats, des branches et des territoires.

AURÉLIE CHOMPRET



Formée en économie de la santé et de la protection sociale, formation complétée à l'ESSEC à travers un cursus en analyse stratégique de l'entreprise, Aurélie Chompert a démarré sa carrière dans l'assurance maladie. Elle a passé plusieurs années en cabinet de conseil, intervenant auprès d'organismes de protection sociale complémentaire mais aussi de gouvernements étrangers ou encore des Nations unies. Elle a ensuite rejoint la Caisse nationale du RSI en tant que responsable des politiques de santé et prévention. Elle par la suite intégré les équipes d'Harmonie Mutuelle au sein de laquelle elle a exercé les fonctions de responsable des études stratégiques puis de conseillère du président. Depuis janvier 2020, elle est secrétaire générale de l'Institut de la protection sociale européenne.

NATHALIE COUTINET



Titulaire d'un doctorat en sciences économiques (IEP de Paris) et de deux DEA en économie appliquée et en économie des politiques publiques, Nathalie Coutinet est maître de conférences en sciences économiques à l'université de Paris 13. Habilitée à diriger des recherches, elle publie régulièrement dans le domaine de la santé et de la protection sociale, ainsi que dans celui des institutions et des communs.

HÉLÈNE FAUVEL



Titulaire d'une licence d'histoire (Université de Bordeaux III), Hélène Fauvel est fonctionnaire de la DGFIP avec le grade d'inspectrice divisionnaire. Elle a exercé plusieurs mandats au sein du syndicat FO de l'ancienne direction générale de la Comptabilité publique, ainsi qu'à la Fédération générale des fonctionnaires FO. Depuis 2010, elle est membre du CESE, vice-présidente, puis présidente de la section de l'économie et des finances. Elle est également membre du bureau du CESE en qualité de secrétaire.

JACQUES FOURNIER



Ancien élève de l'ENA, Jacques Fournier a été conseiller d'État et membre du Commissariat général au plan. Il a ensuite exercé en 1981 les fonctions de secrétaire général adjoint de l'Élysée, puis de secrétaire général du gouvernement de 1982 à 1986. Il devient président de Gaz de France de 1986 à 1988, puis président du conseil d'administration de la SNCF de 1988 à 1994. Ardent défenseur du service public et de l'intérêt général, Jacques Fournier a publié de nombreux ouvrages notamment sur l'éducation, le social, le transport ferroviaire, l'économie des besoins. Il est président d'honneur du CIRIEC International et du CIRIEC France.

LOUIS GALLOIS



Diplômé de HEC et de l'ENA, Louis Gallois a exercé de hautes responsabilités dans l'administration française et en cabinets ministériels avant de se voir confier la présidence de grandes entreprises publiques telles que la SNECMA, l'Aérospatiale, la SNCF, EADS. Il a été également Commissaire général à l'investissement de 2012 à 2014. Louis Gallois s'est également investi dans le monde associatif, il a présidé notamment la Fédération des acteurs de solidarité, anciennement Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS).

ANNE-CATHERINE HUSSON-TRAORÉ



Directrice générale de Novethic, l'accélérateur de transformation durable du groupe Caisse des Dépôts qu'elle a co-fondé, Anne-Catherine Husson-Traoré a une formation de journaliste. Elle se passionne pour la finance durable en 2001 et s'attache depuis lors à répondre à la question : comment accélérer la mutation du secteur financier et des entreprises vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale ? En 2016, elle est nommée membre du Groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable auprès de la Commission Européenne. Elle participe à de nombreuses initiatives, intervient dans de multiples conférences, et enseigne aux étudiants d'écoles de commerce.

ELISABETH JAVELAUD



Titulaire d'un DEA de sociologie des organisations de l'École des hautes études en sciences sociales, Elisabeth Javelaud a œuvré sur le terrain dans le champ des affaires sociales et de la solidarité. Elle a été directrice d'associations et a exercé en cabinet ministériel. Elle est responsable du pôle environnement à Galilée.sp, en charge de la transition écologique.

PHILIPPE LAURENT



Ingénieur de l'École centrale de Paris (1976) et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1977), Philippe Laurent est maire de Sceaux (UDI) depuis 2001 et secrétaire général de l'Association des maires de France depuis 2014. En décembre 2015, il est élu conseiller régional d'Île-de-France puis nommé délégué spécial au suivi du Grand Paris Express en mars 2018. Depuis 2016, il est vice-président du territoire Vallée-Sud Grand-Paris. Également conseiller métropolitain depuis 2016, il est élu en juillet 2020 2^e vice-président de la Métropole du Grand Paris.

PASCAL MICHARD



Diplômé de la faculté de Médecine Xavier-Bichat (université de Paris VII), Pascal Michard est ophtalmologue. Après avoir intégré le groupe MACIF en 2003, il en est devenu administrateur en 2011, puis il a intégré le comité exécutif en 2014. Cette même année, il est devenu vice-président en charge du métier Finance-épargne du groupe et il assure la présidence des conseils de surveillance de Mutavie (filiale assurance-vie) et de Macifin' (filiale assurant le développement de l'offre bancaire de la Macif). Pascal Michard est élu président du groupe MACIF en 2019.

MICHEL PAPAUD



Directeur général des services de Grenoble Alpes Métropole depuis 2014, Michel Papaud a été appelé à conduire la transformation de la communauté d'agglomération grenobloise en métropole en 2015, dans le cadre de la réorganisation territoriale française. Il a effectué auparavant une grande partie de sa carrière au ministère de l'Intérieur, en cabinet ministériel puis dans l'administration préfectorale au sein de laquelle il sera nommé préfet. Il a œuvré à la Direction générale des collectivités locales puis a exercé la fonction de directeur général de la Sécurité civile et de la gestion des crises.

JÉRÔME SADDIER



Diplômé de l'IEP de Lyon, Jérôme Saddier a obtenu également une licence d'histoire, une maîtrise en science politique, un master en relations internationales. Il a été diplomate auprès des organisations sociales des Nations unies, et conseiller de deux ministres entre 2000 et 2002 (Élisabeth Guigou et Alain Richard). Il a exercé des fonctions de direction à la Mutualité Fonction publique, à la Mutuelle des étudiants, à la Mutuelle nationale territoriale ainsi qu'au groupe VyV. Entre 2012 et 2014, il a été conseiller spécial et chef de cabinet de Benoît Hamon, ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, prenant notamment une part active à l'élaboration de la loi sur l'ESS. En juin 2018, il a été nommé vice-président délégué du Crédit coopératif. Il est depuis janvier 2019 président de ESS France.

BERTRAND SOUQUET



Originaire de Daglan en Dordogne, Bertrand Souquet est professeur de lycée professionnel. Après avoir débuté sa carrière à Amiens en Picardie, il exercera dans la Creuse où il a été président de la section MGEN de 2006 à 2016. Bertrand Souquet est engagé pour les territoires, notamment ruraux. Président de l'association L'Économie sociale partenaire de l'école de la République (ESPER), il signe un accord-cadre avec Jean-Michel Blanquer ministre de l'Éducation nationale et Christophe ITIER, haut-commissaire à l'ESS afin de contribuer à la promotion de l'ESS pour les jeunes, de la maternelle à l'université, et les personnels de l'Éducation nationale. Bertrand Souquet est délégué national du groupe MGEN à la formation des militants, à l'animation territoriale et à l'ESS. Depuis 2019, il est président de l'Institut Montparnasse.

BERNARD THIRY



Titulaire d'un doctorat en sciences économiques à l'université de Liège et diplômé de Stanford University, Bernard Thiry est professeur d'économie à l'université de Liège. Il a été directeur de la CREG (Commission de régulation gaz-électricité), président du comité de gestion du FOREM (l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi), président de l'Union nationale de la mutualité socialiste (UNMS). De 2008 à 2016, il a occupé le poste de CEO d'Ethias (compagnie d'assurance mutualiste). Il a succédé à Guy Quaden en 1990 comme directeur général du CIRIEC International. Il est par ailleurs l'auteur de nombreux articles et ouvrages dans différents domaines, tels que l'économie publique et l'économie sociale. Il est actuellement administrateur au sein de plusieurs sociétés publiques régionales et locales.

Le **CIRIEC France** est la branche française du CIRIEC International (**Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative**), dont le siège est à Liège en Belgique, organisation scientifique internationale non gouvernementale créée en 1947 par le professeur Edgard Milhaud, ancien collaborateur de Jean Jaurès et proche de Léon Blum, professeur d'économie politique à l'université de Genève, grand militant de la Paix et de l'intérêt général.

Les objectifs du centre sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux relatifs aux secteurs économiques et aux activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif. Ainsi, dans ces différents domaines, le **CIRIEC** développe des travaux qui intéressent tant les universitaires que les autorités publiques et les gestionnaires d'organisations, en animant un réseau scientifique international de plus de 700 chercheurs et experts en économie publique et en économie sociale et solidaire.

Le **CIRIEC International** est organisé en sections nationales ou membres collectifs : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chypre, Colombie, Espagne, France, Italie, Japon, Mexique, Portugal, Turquie, Venezuela. Il est dirigé par Bernard Thiry, ancien président du directoire d'ETHIAS, groupe d'assurances belge sous contrôle public et mutualiste.

Le **CIRIEC France** est présidé par Alain Arnaud, ancien président de la Mutualité de la fonction publique (MFP) et de la Banque française mutualiste (BFM), administrateur honoraire de la Mutualité française, président du CIRIEC-International et président de la Fondation Edgard-Milhaud. Jacques Fournier, conseiller d'État honoraire, ancien secrétaire général du Gouvernement et Marcel Caballero, fondateur de l'ICOSI, sont présidents d'honneur.

Les principales activités du **CIRIEC France** sont la publication de travaux universitaires ou de recherche, sous la forme d'ouvrages, l'organisation de conférences, colloques ou dîners-débats sur des thèmes d'actualité et la publication d'un bulletin mensuel, *les Brèves*. Parmi les publications de travaux, les plus récents : *L'action publique dans la crise* (2012), *L'internalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques* (2014), *Quel modèle d'État stratège en France ?* (2016), *La transversalité de l'économie publique et de l'économie sociale* (2017), *Éducation et intérêt général* (2018).

Le **CIRIEC International** coordonne les activités du réseau scientifique au niveau mondial et en publie les travaux dans la revue internationale *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* qui a succédé aux *Annales de l'économie collective* fondées en 1908 par Edgard Milhaud.

Le monde traverse une période de profonde et rapide transformation qui s'avère encore plus aiguë sous l'effet des diverses transitions (numérique, environnementale, sociétale, etc.). À l'horizon se profilent de nouveaux ordres mondiaux avec des approches et des conséquences bien différentes en réponse aux principaux problèmes du 21^e siècle que sont la pauvreté, la détérioration de l'environnement, le recul de l'emploi et l'affaiblissement de la démocratie politique et économique. Les modèles économiques tournés vers l'intérêt général et la satisfaction des besoins réels des individus, qu'ils relèvent de la sphère publique ou de l'économie sociale et solidaire, doivent servir de piliers à un nouveau développement économique socialement responsable et durable, et apporter des réponses satisfaisantes à ces défis mondiaux. C'est dans cette démarche que le **CIRIEC** entend s'inscrire et apporter sa contribution scientifique à la recherche d'une société plus équilibrée, plus juste et plus solidaire.

CIRIEC France

7, passage Tenaille – 75014 Paris – tél : +33 (0)1 40 52 85 49 – courriel : info@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org

www.ciriec.ulg.ac.be

OUVRAGES DU CIRIEC FRANCE

publiés dans la collection

« Économie publique et économie sociale » [PURH]

2018

Éducation et intérêt général, Philippe Bance
et Jacques Fournier (dir.), voir

<http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100398550&fa=description>

2016

Quel modèle d'État stratège en France ?, Philippe Bance
(dir.), en libre accès sur

<https://bit.ly/3oROdVK>

2015

*L'internalisation des missions d'intérêt général par les
organisations publiques*

Réalités d'aujourd'hui et perspectives,
Philippe Bance (dir.), en accès libre sur

<https://bit.ly/3fkR9XB>

2012

*L'action publique dans la crise. Vers un renouveau en France
et en Europe ?*, Philippe Bance (dir.), en accès libre sur

<https://bit.ly/3fk1sv2>

*Public Action in the Crisis. Toward a Renewal in France and
in Europe?*, Philippe Bance (dir.), Krystof Haavik (trad.),

voir <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100514530>